

**LA CONCEPTION DES RÔLES JOURNALISTIQUES  
EN MILIEU MINORITAIRE**

**LE CAS DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE MONCTON-DIEPPE 2021**

**ANNIE DESJARDINS**

Thèse présentée dans le cadre du programme de maîtrise en communication pour  
l'obtention du grade Maîtrise ès arts (M.A.)

Université d'Ottawa

© Annie Desjardins, Ottawa, Canada, 2021

## SOMMAIRE

Cette thèse se penche sur la conception des rôles journalistiques en milieu francophone minoritaire. Nous étudions ces thèmes par l'entremise d'une étude de cas portant sur les Jeux de la Francophonie, événement qui devait avoir lieu en 2021 à Moncton et à Dieppe au Nouveau-Brunswick, mais qui a été annulé par le gouvernement provincial. La littérature mobilisée pour étudier nos questions de recherche concerne surtout les médias en milieu minoritaire et les attentes des publics.

Notre recherche est composée d'entrevues avec les journalistes des médias de Radio-Canada Acadie, CBC New-Brunswick, *L'Acadie Nouvelle* et *Times & Transcript* et des organisateurs de l'événement. Nous souhaitons, au terme de cette thèse, contribuer à l'actualisation des données concernant les médias en milieu minoritaire. Il s'avère que peu de recherches ont été effectuées dans ce champ d'études au cours de la dernière décennie et nous souhaitons combler ce vide.

Nos résultats montrent que les journalistes de Moncton et les sources interviewées valorisent plus que jamais le contenu informatif. Or, des facteurs sociopolitiques, technologiques et économiques rendent difficile l'atteinte de cet idéal.

## REMERCIEMENTS

Cette thèse est le fruit de nombreuses heures de travail effectuées au cœur d'une pandémie mondiale. Il s'agit d'un euphémisme d'affirmer qu'elle n'aurait pas vu le jour sans tout l'extraordinaire système de soutien qui m'entoure.

J'aimerais d'abord remercier mon directeur de thèse, Marc-François Bernier d'avoir rapidement accepté de travailler avec moi et d'avoir si généreusement partagé ses riches connaissances dans ce domaine qui nous passionne tant tous les deux.

Je me dois également d'exprimer ma sincère gratitude du soutien financier de l'Université d'Ottawa et du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH). Grâce à ces derniers, il a été possible me consacrer presque entièrement à l'élaboration de mon projet de recherche.

Un merci tout particulier à Natalie Melanson-Breau, Marie-Linda Lord, Gervais Mbarga, François Giroux, mes anciens professeurs en Information-communication à l'Université de Moncton qui m'ont transmis la pique des études médiatiques et qui acceptent, encore à ce jour, de me guider dans mon parcours académique, que ce soit pour répondre à mes questions ou pour remplir des formulaires de demande de bourses. Merci également aux universitaires Gilbert McLaughlin, Marie-Hélène Eddie et Samuel Gagnon pour leurs précieux conseils.

J'adresse ici mes plus vifs remerciements à mes parents, Michel et Suzanne, qui agissent pour moi de repère dans les périodes de doutes; qui stimulent mon cerveau pendant nos *apéros-brainstorm*; qui ne cessent de me transmettre tous les outils pour réussir dans la vie. Merci à mon frère Phil pour l'amour inconditionnel et mes grands-parents Cyr et Desjardins pour l'appui financier et l'encouragement perpétuel.

Merci aux plus belles perles de l'uOttawa, Lydia, Camille, William, Gab, que j'ai eu la chance de rencontrer lors de ma scolarité et qui ont contribué à faire de ces deux dernières années, les plus agréables et formatrices sur le plan intellectuel.

Enfin, merci à mes amies de La Station...Em, Mylène, Vanessa, Patrick, Chris, Madeleine et Dan. Cet espace de travail a dramatiquement transformé mon expérience d'écriture solitaire en camp de vacances productif.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>II</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>III</b>
<b>CHAPITRE 1   INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
1.1. LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE MONCTON-DIEPPE 2021 .....	1
1.2. OBJET, PERTINENCE ET ORIGINALITÉ DE LA RECHERCHE .....	4
1.3. PLAN DE LA THÈSE .....	6
<b>CHAPITRE 2   REVUE DE LITTÉRATURE.....</b>	<b>8</b>
2.1. LES THÉORIES NORMATIVES DES JOURNALISTES .....	8
2.1. LES MÉDIAS EN MILIEU MINORITAIRE .....	14
2.1.1. <i>Contexte des communautés francophones en milieu minoritaire .....</i>	<i>14</i>
2.1.2. <i>Entre accomplir son rôle et plaire à sa communauté .....</i>	<i>16</i>
2.1.3. <i>L'éthique et la déontologie du journalisme mises à l'épreuve .....</i>	<i>19</i>
2.2. LES ATTENTES DES PUBLICS .....	24
2.3. OBJET D'ÉTUDE.....	27
<b>CHAPITRE 3   MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>29</b>
3.1. DÉMARCHE QUALITATIVE ET EMPIRIQUE.....	29
3.1.1. <i>Entrevues semi-dirigées .....</i>	<i>30</i>
3.1.2. <i>Recrutement .....</i>	<i>33</i>
3.1.3. <i>Échantillon et critères d'inclusion .....</i>	<i>34</i>

3.2.4. Instruments de recherche et préparation .....	36
3.2.5. Déroulement des entrevues .....	37
3.2.6. Analyse des données.....	37
<b>CHAPITRE 4   RÉSULTATS.....</b>	<b>39</b>
4.1. LES RÔLES DES JOURNALISTES .....	39
4.2. RÔLES DES JOURNALISTES EN MILIEU MINORITAIRE : INFORMER ET DÉFENDRE .....	40
4.2.1. Concilier impartialité et identité minoritaire.....	42
4.2.2. Une limite à ne pas franchir .....	43
4.3. LE DOSSIER DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE .....	45
4.3.1. Sensationnalisme.....	47
4.3.2. Le choix de l'angle.....	51
4.3.3. L'opinion publique.....	52
4.3.4. Le point de bascule .....	55
4.4. SYNTHÈSE .....	57
<b>CHAPITRE 5   DISCUSSION .....</b>	<b>59</b>
5.1 LA CONCEPTION DES RÔLES JOURNALISTIQUES .....	59
5.2. LE PARADOXE DE LA DÉONTOLOGIE .....	60
5.3. LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE ET L'ORIGINE DES DÉSACCORDS .....	62
5.4. LES JOURNALISMES .....	64
5.5. L'ÉCONOMIE POLITIQUE DU TRAVAIL JOURNALISTIQUE .....	67
5.5.1. Les publicités et les médias sociaux.....	68
5.5.2. Les défis financiers des médias acadiens.....	71

<b>CHAPITRE 6   CONCLUSION.....</b>	<b>77</b>
6.1. RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE .....	77
6.2. PISTES DE RECHERCHES FUTURES ET LIMITES .....	79
6.2.1. <i>Les producteurs</i> .....	79
6.2.1. <i>Les récepteurs</i> .....	81
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>97</b>

# CHAPITRE 1 | Introduction

Quels rôles doivent jouer les journalistes en milieu minoritaire francophone : faire de la promotion et plaire à leur communauté ou plutôt agir comme des informateurs neutres et impartiaux, au risque d'offusquer ? En ce temps de méfiance vis-à-vis des médias, ce questionnement est vraisemblablement plus important que jamais.

## 1.1. Les Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021

Le 6 juillet 2015, le gouvernement du Nouveau-Brunswick annonce qu'il présentera une candidature conjointe de Moncton et Dieppe pour accueillir les Jeux de la Francophonie 2021. Cet événement, se tenant tous les quatre ans, invite les 54 États ou gouvernements membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à se réunir et à prendre part à des compétitions sportives et culturelles pendant une semaine. Organisés pour la première fois en 1987, les Jeux de la Francophonie représente un rendez-vous important pour l'espace francophone alors qu'il est le seul à permettre à plus de 4 000 jeunes de se réunir et de vivre cet échange culturel. Enrichissant pour ses participants, l'OIF affirme également que cet événement est un réel levier de développement et de cohésion sociale pour ses pays hôtes, d'année en année : « Le passage des Jeux en 2005 au Niger a marqué le pays grâce aux nombreux chantiers, infrastructures, matériels et transferts de compétences acquises à cette occasion. Ils furent sans aucun doute un puissant catalyseur en termes de développement et de legs pour la jeunesse » (OIF, 2017, p. 2). Force est donc de constater que l'intérêt que portent les pays francophones à accueillir les Jeux de la

Francophonie est important et partagé. C'est donc sans surprise que la province du Nouveau-Brunswick, sous le gouvernement libéral de Brian Gallant, se réjouit quand elle apprend, le 7 avril 2016, que le conseil permanent de la Francophonie retient la candidature de Moncton et Dieppe, contre celle du « géant de la Francophonie », Sherbrooke, Québec (Doiron, 2016).

Un mois avant d'avoir remporté le concours, une petite délégation néo-brunswickoise s'était rendue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, où elle a eu une heure pour plaider sa cause devant le Conseil d'orientation du Comité international des IXes Jeux de la Francophonie. « Le matin des présentations, les deux troupes étaient à peu près à égalité dans la course pour l'obtention des Jeux de la Francophonie de 2021. À la fin de la journée, la balance penchait largement du côté de Moncton et Dieppe » (Doiron 2016). C'est donc la victoire en poche et avec un budget de 17,5 millions de dollars, budget calqué sur le modèle de l'OIF, que la province du Nouveau-Brunswick met sur pied un comité organisateur et entame ses préparatifs pour accueillir ce grand événement en 2021.

Il importe de mentionner qu'en novembre 2016, le gouvernement libéral de Brian Gallant cède le pouvoir à un gouvernement minoritaire conservateur. Le nouveau premier ministre unilingue anglophone, Blain Higgs, se fait élire en promettant de redresser le bilan financier, alors que la province traînait une dette de 14 milliards de dollars au moment de son arrivée au pouvoir (Leblanc 2019).

Cela contribue indéniablement au climat d'incertitude entourant la tenue de l'événement quand, le 7 décembre 2018, Radio-Canada Acadie publie un article qui annonce que les Jeux de la Francophonie coûtrait huit fois plus cher que prévu, faisant monter la facture à 130 millions de dollars.

En janvier 2019, le gouvernement du Nouveau-Brunswick annonce l'annulation des Jeux de la Francophonie à Moncton et Dieppe en 2021 (JF2021).

Il va sans dire que cet événement a suscité un grand intérêt dans les médias depuis 2016, et d'autant plus à partir de 2018. C'est en partie pour cette raison que nous avons choisi d'étudier ce cas.

Ce dossier aurait pu faire l'objet de nombreuses recherches effectuées tant au prisme de la gestion de crise, des tactiques politiques que de la conjoncture linguistique au Nouveau-Brunswick. Presque tous les organisateurs ont décrit leur événement comme ayant été « *the perfect storm* » en faisant allusion à cette fusion d'incidents créant un climat « parfait » pour l'annulation des Jeux.

Force est d'admettre que l'événement et son annulation ont donné bien du fil à retordre à ses organisateurs qui se disent, deux ans après, encore très fébriles et certainement marqués à vie par cette période « de crise ».

Selon eux, les journalistes les ont trahis, les ont attaqués et ont fait du sensationnalisme. Dans le feu de la couverture médiatique entourant la hausse budgétaire à prévoir, plusieurs ont craint pour leur réputation et ultimement leur carrière post-jeux. Certains ont carrément mis une croix sur leur implication dans le monde associatif, complètement ébranlés par le traitement des journalistes.

Parallèlement, lors d'entrevues informelles effectuées au préalable, les journalistes ont avoué n'avoir aucun remords et sont confiants dans le travail qu'ils ont effectué dans le dossier des Jeux.

Comment expliquer cette dissonance, voire ce contraste si flagrant entre la vision de ces deux groupes d'acteurs ? Il faut savoir que la littérature témoigne largement de la bonne entente qui se déploie entre les journalistes en milieu francophone minoritaire et la communauté (Watine, 1993; Corriveau, 2006, Bernier, 2010). Qu'est-ce qui explique que cette tendance ne semble pas être reflétée dans ce cas ? Nous tenterons de répondre à cette question.

## **1.2. Objet, pertinence et originalité de la recherche**

Dans cette recherche, nous nous sommes interrogés à savoir d'où proviennent les insatisfactions des organisateurs des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021 et dans quelle mesure elles sont rattachées à leurs conceptions des fonctions journalistiques en milieu minoritaire. D'autre part, nous nous sommes demandé quels rôles se sont

attribués les journalistes dans ce dossier. La hausse budgétaire a-t-elle été en quelque sorte la limite ou le point de bascule à l'esprit de collaboration des journalistes ? Ces questions seront au cœur de notre étude de cas et nous permettront de jeter un regard, d'une part, sur les rôles que se donnent les journalistes en milieu minoritaire et, d'autre part, sur les attentes de la communauté face à ces rôles.

La contribution souhaitée de ce projet de recherche est l'actualisation des connaissances des médias en milieu francophone minoritaire du Canada. Une des dernières recherches à avoir été effectuée dans ce champ d'étude date de 2011. La chercheuse, Eddie, avait sondé des lecteurs de *L'Acadie Nouvelle* pour mieux comprendre leurs attentes envers leur quotidien. Nous avons voulu élargir ces pistes de recherche en jetant un regard sur plus qu'un seul média au Nouveau-Brunswick. Eddie (2011) s'est principalement penchée sur les attentes des publics et nous nous sommes également intéressé à cet aspect. Toutefois, contrairement à la chercheuse, nous nous sommes aussi penché sur la position des producteurs d'informations, les journalistes. Nous avons cru bon de s'attarder à ces deux éléments pour pouvoir faire état des accords et des désaccords qui se dégagent de notre enquête sur les conceptions journalistiques. C'est ce vide sur le plan de la recherche qui nous a intéressé.

Cette recherche a quelques ambitions : tenter de réduire la pression communautaire qui règne en milieu minoritaire pour finalement encourager un respect encore plus accru des normes déontologiques de la part des journalistes. De plus, nous souhaitons jeter la lumière sur le débat du rôle des journalistes en milieu minoritaire de façon à l'actualiser. Ainsi, les

deux groupes d'acteurs, soit les producteurs et leurs sources, auront le potentiel de mieux se comprendre au terme de la lecture de cette thèse.

Le bénéfice principal de la recherche est donc que la communauté acadienne bénéficie d'informations encore plus fiables, ce qui encouragera des débats publics encore plus éclairés.

### **1.3. Plan de la thèse**

Au chapitre 2, nous passons en revue la littérature portant sur les médias en milieu minoritaire. Nous consacrons également une portion de cette section aux théories normatives des médias et aux études sur les attentes des publics. Le chapitre se termine par la présentation de la problématique de recherche.

Le chapitre 3 expose la méthode de recherche choisie, soit l'entretien semi-dirigé, qui a semblé la méthode la plus apte à révéler les opinions des participants et à répondre à nos questions de recherche.

Le chapitre 4 correspond à la présentation des données récoltées lors des entrevues semi-dirigées. L'importance est mise sur certains thèmes qui se sont dégagés lors de la cueillette de données et en faisant le lien avec la problématique de départ et le cadre théorique choisi.

Dans le chapitre 5, un retour sur les résultats de la recherche est effectué et nous analysons ces derniers en faisant état de nos découvertes.

Au chapitre 6, nous revenons sur notre problématique et trouvons quelques pistes de recherche qui mériteraient d'être explorées dans des recherches ultérieures.

## CHAPITRE 2 | Revue de littérature

Comme l'a affirmé le premier juge acadien à la Cour suprême, Michel Bastarache (1996), « dans l'Acadie des Maritimes, on s'attend généralement à ce que les médias et leurs journalistes épousent “ la grande cause française ” au nom même de la survivance » (p. 8). Ce propos rejoint celui de quelques chercheurs qui s'entendent pour dire que les journalistes en milieu minoritaire jouent souvent le rôle de promoteurs de la culture, de protecteurs de la langue (Cormier, 1996; Watine, 1993; Dornelles, 2004). Selon eux, les journalistes en Acadie entretiennent des relations de proximité avec leur communauté ce qui accentue le paradoxe de l'impartialité journalistique, notion souvent remise en question, particulièrement en milieu francophone minoritaire (Bernier, 2010). Nous nous attardons à ces notions dans cette revue de littérature.

### 2.1. Les théories normatives des journalistes

Quel rôle doivent jouer les médias dans nos sociétés démocratiques ? Peut-on parler de rôles au pluriel ? Et si oui, sont-ils mutuellement exclusifs ? Il s'avère que ces questions ont été explorées par plusieurs chercheurs. Les ouvrages traitant des théories normatives en témoignent.

Christians et *al.* (2009) définissent les théories normatives (dans le domaine des communications publiques) comme une conversation constante entre les principaux acteurs sociaux qui cherchent à comprendre comment le discours public doit être mené

dans un contexte sociopolitique donné. Pour dire les choses simplement, il s'agit d'une quête pour définir ce que la presse devrait être et ce qu'elle devrait faire.

Altschull (1995) critique la normativité comme notion et avance que ce qui est exploré dans les théories de la presse n'est pas nécessairement ce qui est exercé au quotidien par les journalistes. Nous verrons plus loin que des chercheurs ont, quelques décennies plus tard, tenté de remédier à ces lacunes (Bernier & Watine, 2021).

Pour l'instant, notons qu'en dépit de cette critique d'Alschull, plusieurs croient en leur utilité et ont tenté de définir le ou les rôles des journalistes de façon normative (Hatchen, 1981 ; Merrill & Lowenstein, 1979).

En 1956, Sibert, Peterson et Schram se questionnent à savoir pourquoi les médias apparaissent sous des formes si diverses et servent des objectifs si différents dans chaque pays. Ces interrogations font naître *Four Theories of the press*, un ouvrage fondateur qui sert de référence pour la formation des étudiants en journalisme pendant plusieurs décennies (Ostini, 2002). L'ouvrage met en lumière quatre théories de la presse : la théorie autoritaire, la théorie libérale pluraliste, la théorie de la responsabilité sociale et la théorie communiste-soviétique. Le cœur de l'argumentaire des chercheurs repose sur l'idée selon laquelle la presse se moule aux systèmes sociaux et politiques dans lesquels elle opère.

Par exemple, dans la théorie autoritaire, adoptée par un nombre important de pays peu de temps après l'invention de l'imprimerie, au 17<sup>e</sup> siècle, la presse sert surtout aux dirigeants

politiques. Ces derniers en font usage pour informer le peuple des politiques à adopter et des opinions à soutenir (Siebert, Peterson et Schramm, 1956).

Il va donc sans dire que le rôle de chien de garde des journalistes n'occupe pas une place prédominante, dans ce climat. Ce rôle de surveillance fait plutôt son entrée avec la théorie libérale de la presse, s'enracinant dans un contexte politique démocratique en pleine expansion. C'est l'abrogation du *Licensing Act* de 1695, en Grande-Bretagne, qui officialise cette liberté de presse pour la première fois. Cette loi donne le droit à tous de créer un journal, sans autorisation préalable. En France, il faut attendre la loi de 1881 pour voir la presse française devenir indépendante du pouvoir politique. Dans cette nouvelle perspective utilitariste, la presse devient un outil qui permet au peuple d'avoir accès à une vérité (Nerone, 1995 ; Christians, et al., 2009 ; Fung & Ostini, 2002). Comme l'explique Le Floch et Sonnac (2013), « L'État n'est [plus] considéré comme un garant de la liberté de la presse, mais au contraire comme une menace potentielle contre cette liberté » (p. 9).

Au 20<sup>e</sup> siècle, la théorie de la responsabilité sociale voit le jour. C'est sur cette théorie que nous allons nous attarder plus rigoureusement dans les prochains paragraphes, par sa pertinence pour notre recherche.

La théorie de la responsabilité sociale est le fruit du rapport de la Commission Hutchins tenue aux États-Unis de 1942 à 1947 portant sur la liberté de la presse. Dans ce rapport incontournable, on souligne l'importance majeure de la presse comme catalyseur de débats

publics dans les sociétés modernes. Il devient donc impératif qu'une responsabilité sociale soit imposée aux médias de masse.

En d'autres termes, la théorie de la responsabilité sociale repose sur l'idée que les journalistes ont le devoir de remplir certaines fonctions essentielles pour la société ; les médias exercent des responsabilités et le public, des droits.

Le point d'ancrage de cette théorie se situe donc dans le principe selon lequel toute démocratie est constituée de médias indépendants, professionnels et responsables. Leur rôle est d'informer, de critiquer et de stimuler le débat. Ces grandes lignes sont d'ailleurs reflétées dans la typologie que les auteurs ont mobilisée :

- (1) Servicing the political system by providing information discussion and debate on public affairs (p. 74).
- (2) Enlightening the public so as to make it capable of self-government (p. 74).
- (3) Safeguarding the right of the individual by serving as a watchdog against government (p. 74).
- (4) Servicing the economic system primarily by bridging together the buyers and sellers of goods and services through the medium of advertising (p. 74).

- (5) Providing entertainment (p. 74).
  
- (6) Maintaining its own financial self-sufficiency so as to be free from the pressures of special interest (p. 74)

*Four Theories* s'est certainement taillé une place importante dans la sphère académique. Cependant, plusieurs ont critiqué, par la suite, son cadre historique et sa pertinence, le qualifiant de désuet et d'inapplicable aux théories contemporaines (Nerone, 1995 ; Christians, et al., 2009 ; Fung & Ostini, 2002). C'est donc pour combler un manque et pour actualiser les théories normatives des journalistes que Christian et al. (2009) articulent une nouvelle typologie mettant en évidence l'interdépendance des trois éléments suivants : les traditions philosophiques, les modèles démocratiques et les rôles des médias.

Ils divisent donc les rôles des médias en quatre grandes catégories : le rôle de surveillance, le rôle radical, le rôle collaboratif et le rôle de facilitateur.

Plus récemment, Bernier (2021) reprend la logique de cette typologie en formulant quatre grandes visées du journalisme. La nouveauté qu'apporte le chercheur réside dans l'idée qu'il serait plus convenable d'affirmer qu'il existerait *des* journalismes à défaut de s'en tenir au singulier pour qu'ultimement on puisse « (...) reconnaître que des journalismes cohabitent, et que certains sont même en opposition aussi bien sur les plans fonctionnels que normatifs » (p. 5). Il s'agit donc pour les chercheurs de mettre plus d'importance sur les preuves empiriques que sur les affirmations théoriques. Les quatre visées incluent :

*L'information/vigie* : « Les contenus informatifs ont une fonction de vigie de l'environnement social, politique, économique, culturel, etc. » (p. 175).

*La persuasion/critique* : « Les contenus persuasifs visent à convaincre et prennent principalement la forme d'arguments évaluatifs, d'opinions, de commentaires, de polémiques ou de plaidoyers » (p. 175).

*La promotion/collaboration* : « Les contenus de promotions touchent tant les biens de consommation que les idées, les modes de vie ou encore le gouvernement des choses publiques, quand cela contribue à l'atteinte d'objectifs priorités par des intérêts particuliers ou étatiques (...) » (p. 175).

*Le divertissement/facilitation* : « les contenus de divertissement se caractérisent par leur nature ludique, où la recherche des faits, la critique ou même la promotion cèdent la place à une facilitation de la part des journalistes qui coopèrent ainsi sans réserve avec leurs sources, dont ils facilitent l'atteinte de certains objectifs » (p. 175).

Cette conceptualisation nous apparaît un cadre d'analyse pertinent puisqu'elle est la plus récente dans la littérature. De plus, elle rend compte des grandes mutations du domaine journalistique : l'arrivée d'internet, des médias émergents et des médias sociaux. Ces changements dans le paysage médiatique brouillent les cartes quand vient le temps de définir le rôle des journalistes (Bernier, 2021). Si ces derniers se caractérisent par les

principes éthiques qui guident leur métier, force est de se demander : qui sont-ils et quelles sont leurs fonctions dans cette conjoncture où le cyberspace constitue un caractère non réglementé; où peu de valeurs éthiques et règles déontologiques sont appliquées ? (Hamelink, 2000).

## **2.1. Les médias en milieu minoritaire**

### **2.1.1. Contexte des communautés francophones en milieu minoritaire**

De 1971 à 2011, la proportion de la population francophone au Canada a chuté de 27 % à 22 % (Zaninetti, 2013). Cinq ans plus tard, le recensement indique que 21,4 % de la population du pays a comme langue maternelle le français. Se cachent derrière ce déclin statistique des communautés francophones en milieu minoritaire qui peinent à survivre dans ce contexte d'assimilation, de vieillissement de la population et d'urbanisation entraînant la dispersion des francophones qui se retrouvent minoritaires (Raiche, 1992). Ces données s'avèrent cohérentes avec celles d'une étude plus récente de Zaninetti (2013) qui propose deux pistes d'explication en lien avec la « croissance ralentie » de la population francophone au Canada. Le chercheur fait référence à une fécondité insuffisante à remplacer les générations depuis la fin des années 1960 et la propension des immigrants à s'angliciser plutôt qu'à se franciser, « d'autant que les immigrants se concentrent dans les plus grandes agglomérations urbaines du Canada, à forte dominante anglophone », note-t-il (p. 15). Dans cette conjoncture de précarité, tout porte à croire que la place qu'occupent

les médias francophones en milieu minoritaire s'avère centrale. Nous verrons pourquoi au cours des prochains paragraphes.

Laflamme (1992) trace un lien entre le rôle joué par un média et la situation politico-démographique de son destinataire. Selon lui, « plus sont faibles les moyens du destinataire, plus est important, dans les fins du média, le rôle des impératifs culturels » (p. 27). Ce constat appuie l'idée que les médias ont une importance considérable pour les communautés francophones minoritaires du Canada alors qu'ils donnent une voix à leurs membres. Et puisque ce ne sont pas les médias anglophones qui se préoccupent le plus des questions francophones, comme l'explique Raiche (1992), une population francophone risque d'être sous-informée sur des enjeux qui la concernent « jusqu'à en venir à penser que ces questions n'existent pas » (p. 62). Ainsi, contrairement au groupe majoritaire linguistique qui réussit à s'épanouir et à évoluer par lui-même, le groupe minoritaire doit, pour sa part, avoir recours aux médias pour confirmer son existence (Laflamme, 1992).

Des études plus récentes ont démontré à quel point les groupes minoritaires pouvaient être mal servis par les médias généralistes, soit en y étant mal représentés ou en n'y étant peu ou pas représentés (Moring et McGonagle, 2012). À la lumière de cette réalité, Eddie (2019) explique que les médias des minorités tant ethniques, culturelles que linguistiques apparaissent souvent pour combler un besoin qui n'est pas répondu par les médias dominants :

Dans certains cas, ils jouent le rôle de préservation d'une culture et les protègent de l'influence des valeurs de la société dominante sur eux (Browne, 1996, 2005 ; Larose et Nielson, 1995 ; George et Aubin, 2012). Dans d'autres, ils permettent à

la minorité de se mobiliser et de faire avancer des dossiers importants (Eddie, 2019, p. 60).

Dans le contexte franco-manitobain, les travaux de Corriveau (2006) ont révélé que dans la lutte pour la survie et la conservation des droits linguistiques, les médias francophones ont une influence considérable alors que grâce à eux « une collectivité discute d'elle-même » (p. 25). Laflamme (1992) va même jusqu'à affirmer dans la logique de McLuhan (1964) (« the media is the message »), que le degré d'importance que représentent les médias en milieu minoritaire repose non pas sur le contenu des messages, mais sur le média lui-même. Laflamme et Bernier (1998) résumant qu'une « culture qui ne dispose pas de messages médiatiques, qui n'en produit pas ou ne s'y donne pas accès, est une culture fortement menacée » (p. 54). C'est d'ailleurs dans cet esprit que Richard (1992) affirmait que la presse acadienne a été non seulement « le phare pour guider les Acadiens à bon port, mais également leur bouée de sauvetage contre la marée anglo-saxonne de l'assimilation et des injustices de toutes sortes » (p. 209).

### **2.1.2. Entre accomplir son rôle et plaire à sa communauté**

En tenant compte des tendances démographiques et linguistiques lourdes qui font en sorte que la survie des communautés francophones hors Québec ne tient parfois qu'à un fil, les journalistes sont souvent déchirés entre leur devoir d'informer et celui de plaire à la communauté.

Pour Watine (1993), les journalistes en milieu minoritaire optent bien souvent pour un traitement promotionnel. À notre connaissance, le chercheur est le premier à s'être intéressé

à la question des pratiques journalistiques en Acadie. Dans sa thèse de doctorat (1993), il se demande comment — et jusqu'à quel point — la spécificité de l'environnement acadien contribue à influencer, voire modeler, le travail quotidien des journalistes du milieu (p. 2). Parmi ses conclusions, il note que les pratiques journalistiques en Acadie sont fortement militantes.

Ces résultats sont conformes à d'autres études, dont celle de Corriveau (1992) qui se penche spécifiquement sur les communautés francophones du Manitoba et constate que les journalistes qui les desservent sont appelés à jouer un rôle de militant, en laissant derrière eux leur esprit critique et leur impartialité. L'auteure y voit un grand paradoxe : si les intentions des journalistes en milieu minoritaire sont de contribuer à la survie du peuple, force est de conclure qu'à défaut d'exercer un journalisme de chien de garde, les journalistes privent les communautés de réels débats publics et freinent leur développement.

Nadeau (1996) un ancien rédacteur en chef du quotidien *L'Acadie Nouvelle* décrit le militantisme journalistique comme une forme de convivialité, souvent retrouvée en Acadie. « Dans le journalisme, cette convivialité peut devenir un obstacle, dit-il. En effet, nos journalistes sont souvent amenés à avoir des rapports conviviaux, pour ne pas dire quasiment incestueux, avec plusieurs des acteurs sociopolitiques, économiques, culturels de la communauté » (p. 83).

En 1997, le seul hôpital francophone d'importance en Ontario, l'Hôpital Montfort, voit son existence menacée. Cette nouvelle provoque une onde de choc au sein de la communauté francophone de la province. En effet, la perte potentielle d'un établissement francophone de cette envergure en Ontario représenterait un immense échec dans cette lutte pour la survie des communautés francophones dans la province. Le traitement accordé au dossier par le quotidien *Le Droit* a attiré l'attention de Deevey (2003). Ce qu'il l'a particulièrement intéressée c'est le militantisme exercé par le journal. Sa mission de combat a pris tout son sens dans le dossier de l'Hôpital Montfort alors que le quotidien est devenu allié dans la cause en facilitant la mobilisation populaire de grands rassemblements et en appuyant « les moyens de production émotionnels et symboliques développés par les stratèges de SOS Montfort » (p. 92). Deevey révèle que le rayonnement qu'a donné *Le Droit* aux conséquences de l'événement a non seulement créé la crise, mais l'a également alimentée. Somme toute, son étude permet de confirmer la tendance documentée dans les écrits à l'égard du rôle bien particulier que jouent les médias en milieu minoritaire : « ils deviennent des agents de défense et de promotion du fait français » (Watine, 1994, p. 199).

Aux yeux de Furling (dans Watine et Beauchamp, 1996), la mission première du journaliste est d'informer. Toutefois, il considère que certains journalistes « assument déjà une importante mission sociale en dénonçant les dérives, en couvrant les initiatives fructueuses, en donnant la parole aux gens dans les limites de la déontologie, en organisant lui-même les débats, à participer à des associations d'entraide, à créer des événements (...) » (p. 123)

Militantisme journalistique, conflit de loyautés, communication sociale, journalisme de combat, proximité éditoriale... bien que les auteurs utilisent différents termes, le phénomène tend à révéler sensiblement le même constat : la conjoncture en milieu minoritaire confronte les journalistes à « résister aux tentations de l'activisme et à la participation et au succès des groupes et événements de sa communauté » (Bernier, 2006, p. 134).

### **2.1.3. L'éthique et la déontologie du journalisme mises à l'épreuve**

En 1996, l'ancien journaliste Michel Cormier se demande dans quelle mesure les termes « journaliste » et « acadien » peuvent cohabiter alors qu'ils comportent des impératifs à la base contradictoires. Cormier estime que l'impératif principal des journalistes est le respect des règles déontologiques et celui des Acadiens, le militantisme, voire l'adhésion au programme politique du nationalisme acadien. Cette dichotomie témoigne de la complexité et de la confusion qui règne au sein de la profession, puisque « chaque journaliste est porteur de sa conception du métier, que sa pratique incarne au meilleur de ses capacités ou de son autonomie au sein de son organisation » (Bernier, 2021, p. 5).

Mais dans quelle mesure devons-nous mettre en opposition « militantisme » et « acadien » avec « journaliste » et « déontologie » ? Cette dichotomie a-t-elle sa raison d'être?

Dans une conférence à l'occasion du congrès annuel de l'Association de la presse francophone en 2009, Bernier soutient qu'à l'ère des mutations des médias et de la

désinformation « c'est peut-être la qualité de l'information et sa crédibilité auprès du public qui va aider les médias à tirer leur épingle du jeu et à se distinguer parmi les milliers de sites Internet qui prétendent informer le public, mais sont souvent des vecteurs de propagande, voire de désinformation » (p. 1). Bernier (2014) a plus tard consacré un chapitre entier à la question de la crédibilité et de la légitimité sociale du journalisme. Pour lui, ce sont les principes et les valeurs de leur métier (bien connus du public) qui permettent aux journalistes de se distinguer des autres professionnels de la communication publique (relationnistes, publicitaires, rédacteurs, etc.). De surcroît, il note que les codes déontologiques des journalistes permettent d'uniformiser les pratiques, de protéger tant le public que les journalistes et de freiner ou susciter la compétition. En ce sens, il est possible d'affirmer que le contraste entre « militantisme » et « déontologie » est a priori compréhensible dans la mesure où les pratiques qu'adoptent les journalistes en milieu minoritaire font souvent l'objet de critiques par certains chercheurs puisqu'elles supposent le non-respect des grandes règles du métier.

Bernier (2006) énumère sept piliers normatifs qui guident les principes éthiques et règles déontologiques du journalisme : l'intérêt public, la vérité, la rigueur et l'exactitude, l'équité, l'impartialité, l'intégrité et l'imputabilité. Quoique réalisable auprès de la communauté linguistique majoritaire, l'auteur discute de la difficulté pour les journalistes en milieu francophone minoritaire de respecter ces objectifs en raison, entre autres, de la double proximité (géographique et culturelle) qui accentue la difficulté pour le journaliste en milieu minoritaire d'agir en conformité avec les exigences de la norme de l'intérêt public, laquelle est souvent liée aux questions de vie privée, de pressions commerciales, de survie

linguistique qui favorisent tantôt l'autocensure, tantôt la complaisance, et sans doute exceptionnellement la censure (p. 125).

### **2.1.3.1. La proximité**

Pour Ringoot et Rochard (2005), la proximité se définit comme étant « l'ensemble des mécanismes discursifs créant de la proximité entre le journal et son lecteur » (p. 73). Selon les auteurs, cette proximité conditionne les choix éditoriaux et les pratiques de terrain. On en déduit ainsi que la proximité est un facteur qui rend difficile le respect de certaines valeurs éthiques, notamment l'intégrité. Ce principe éthique, selon Bernier (2006), réfère à « l'absence de conflits de loyautés, et même sur l'absence d'apparence de tels conflits » (p. 131). Quand la survie linguistique d'une communauté est en jeu, il est vraisemblablement tentant de participer aux activités de la communauté; or, il devient beaucoup plus délicat par la suite pour le journaliste d'effectuer son travail de façon impartiale tout en assurant une distance éditoriale.

Furling (dans Watine & Beauchamp, 1996) croit pour sa part que la presse de proximité est « parfois obligée de se plier au maintien de bonnes et courtoises relations avec les élus, les officiels et la population, en évitant notamment les critiques franches et en n'oubliant surtout pas de mentionner une information chère à tel ou tel acteur important de l'aire géographique concernée » (p. 117)

Raiche (1992) témoigne du contexte qui accentue cette difficulté, pour les journalistes en milieu minoritaire, de respecter les règles qui guident leur métier : « Le manque de ressources humaines amène certains employés à cumuler différentes tâches, parfois incompatibles, vues sous l'angle journalistique » (p. 64). Bernier (2006) note que c'est bien souvent le silence qui est favorisé au détriment de la dénonciation. Corriveau (2006) est d'avis que ce silence est une forme de militantisme qui prive les communautés francophones minoritaires de réels débats.

### **2.2.3.2. La pression communautaire**

Hormis la proximité, d'autres éléments complexifient le travail des journalistes en milieu minoritaire, dont la pression communautaire. Selon Bernier (2011), elle renvoie au réseau d'influences qui pèse particulièrement sur les journalistes en milieu minoritaire.

Elle regroupe certaines des sept fonctions des médias minoritaires identifiées par Browne (1996) soit sauvegarder la langue, œuvrer à une plus grande cohésion et partant à une plus grande influence politique, procurer un lieu d'expression pour la production créative et être une source d'emploi (p. 60).

Comme plusieurs auteurs le soulignent dans leur recherche sur la réception, dont Hall (1980) et Morley (1993), les publics ne sont pas des récepteurs passifs. Angs (1993) affirme que ces derniers ne sont pas des drogués culturels, mais bien des utilisateurs critiques de la culture de masse. Christian et *al.* (2009) notent en ce sens :

The media are linked to the surrounding society by various ties of attachment, obligation, and even subordination that affect how purposes are determined. These influences work by way of internal lines of control and also by way of interaction with external agents (p. 120).

Conséquemment, les journalistes, particulièrement en milieu minoritaire, se forment certaines perceptions des attentes que pourrait avoir leur communauté et modifient le traitement de l'information à cet effet pour favoriser des modèles journalistiques plutôt promoteurs ou militants (Bernier, 2011).

Corriveau notait dans une de ses études (2006) que les journalistes étaient au courant que les sources institutionnelles francophones du Manitoba s'attendaient à ce qu'ils fassent preuve d'une « sensibilité particulière » par rapport aux besoins des organismes francophones dans leur traitement de l'information (p. 56). Cela revêt un caractère pernicieux : « (...) Il y a lieu de se demander comment peut se manifester cette loyauté et si elle ne se trouve pas en opposition avec certaines règles déontologiques qui proscrivent différentes pratiques (engagement, militantisme) au nom de principes éthiques telles l'impartialité ou l'intégrité » (Bernier, 2011, p. 61).

### **2.1.3.2. L'objectivité (neutralité, impartialité)**

Carey (1986) estime que les pressions internes et externes exercées sur le traitement des informations font en sorte que l'objectivité devient davantage une obligation qu'une valeur. McQuail (1992) préconise également l'objectivité chez les journalistes. Il énumère d'ailleurs ce qui, pour lui, représente une information objective dans le contexte

médiatique : l'équilibre et l'exactitude ; la précision et le réalisme; la présentation des principaux éléments pertinents ; la distinction entre faits et opinions ; le minimum d'opinions, de points de vue et de participations de l'auteur et finalement, l'absence d'artifices, de rancœur et de parti pris. Pourtant, Cormier (1996) écrivait qu'être journaliste acadien c'est aussi accepter que sa perception des événements soit colorée. Bernier (2011) explique, en ce sens, que si les journalistes ne sont pas ouvertement militants, « ils ne sont pas indifférents au destin de leur communauté et à la survie de la langue française. Lorsque la survie de leur communauté est en cause, ils peuvent devenir nettement plus engagés et proactifs » (p. 78). Il va sans dire que cette vision se retrouve aux antipodes de celle de McQuail.

## **2.2. Les attentes des publics**

Si les contraintes grandissantes de la production journalistique contribuent à alourdir le poids des pressions que portent les journalistes, les attentes des publics représentent tout autant un fardeau comme nous l'avons vu dans la section sur la pression communautaire<sup>1</sup>. Il faut toutefois noter que la question des attentes du public envers les journalistes n'est pas propre au milieu francophone minoritaire. Au contraire, les études de la réception ont permis de définir les usagers des médias comme des récepteurs actifs, qui acceptent, négocient ou réfutent les messages médiatiques reçus (Hall, 1980). La littérature traite

---

<sup>1</sup> Voir page 25.

depuis plusieurs décennies de l'écart qui sépare le jugement éditorial du public et celui des journalistes (Tsafi et al. 2006, Tai et Chang, 2002; Voakes, 1997 dans Bernier, 2014).

Dans l'étude de Braman (1988), un regard est porté sur les plaintes formulées par des citoyens au National News Council (NNC)<sup>2</sup> par rapport aux normes journalistiques pratiquées. Ces plaintes ont servi d'outil à Braman qui a comparé par la suite les conceptions du public quant aux normes journalistiques — avec celles articulées par les journalistes dans des codes de déontologie. En 10 ans d'existence, le NNC a examiné 242 plaintes. Parmi celles-ci, Braman décèle 180 standards éthiques articulés par les plaignants, qu'elle divise ensuite en neuf grandes catégories de normes : les normes qui définissent le rôle des médias ; les normes relatives aux effets des médias ; les normes relatives aux procédures de collecte des faits ; les normes relatives aux reportages, etc. Cet exercice permet à la chercheuse d'observer les discordances majeures entre les conceptions du public et celle des journalistes. À titre d'exemple, on apprend dans l'étude que si les journalistes se considèrent impartiaux en tout temps, le public semble croire que leurs techniques sont biaisées et peuvent être utilisées à des fins personnelles.

Une série d'attentes convergentes comme celles citées ci-haut sont mises en lumière par Braman, mais une d'entre-elles nous a particulièrement intéressées par sa pertinence pour notre recherche sur les médias en milieu minoritaire. L'étude montre que le public souhaite que les journalistes réfléchissent à l'influence qu'ils exercent sur leurs lecteurs.

---

<sup>2</sup> Le NNC était un organisme à but non lucratif qui avait comme mission de surveiller les médias. Actif de 1973 à 1984, cet organisme scrutait la presse et investiguait les plaintes formulées à l'égard des médias surtout concernant leur manque d'impartialité. À ne pas confondre avec *National NewsMedia Council* du Canada.

Ultimement, il demande aux journalistes d'assumer la responsabilité de leurs publications et de prendre conscience de l'impact de celles-ci sur leur communauté. Il s'avère que ce type d'attente est exacerbée dans le milieu dans lequel est ancré notre projet de recherche.

Papillon et Beauchamp (2006) ont étudié comment et jusqu'à quel point l'environnement minoritaire francophone de l'Ontario conditionne le travail quotidien des journalistes des médias de langue française de cette province, tout en examinant dans quelle mesure la mission des journalistes correspond à celle que les leaders institutionnels de la francophonie ontarienne voudraient leur assigner. Les résultats de l'étude dévoilent que les leaders en question voient les journalistes comme des traits d'union, c'est-à-dire des intermédiaires, de simples courroies de transmission qui permettent de relayer l'information au public. Dans le Manitoba francophone, les résultats de l'étude de Corriveau (2006) ont montré que les leaders « revendiquent une contribution significative à la défense et à la promotion des intérêts de la communauté de la part des médias et des journalistes » (p. 56). Certains croient même que l'indépendance et le sens critique chez les journalistes sont nuisibles aux intérêts de la communauté (p. 56). Dans la même veine, Nadeau (1996) constatait que les membres de la communauté acadienne confondaient bien souvent le journalisme avec la propagande ou la publicité : « Les gens tiennent pour acquis que les médias seront à leurs événements et gare à eux, s'ils le sont, de ne pas bien rapporter l'événement tel que les organisateurs eux, le vivent et veulent le présenter » (p. 83).

### 2.3. Objet d'étude

La question des pratiques journalistiques a souvent fait l'objet de négociations et de tensions au sein des communautés francophones minoritaires. Si les professionnels de l'information en milieu minoritaire offrent parfois un traitement privilégié aux membres de leurs communautés respectives, c'est notamment parce que ces membres ont des attentes et exercent des pressions — qui sont vraisemblablement liés à *leur* représentation des rôles des journalistes. Il y a dans la littérature un consensus qui se dessine : les relations qui se déploient entre les journalistes en milieu minoritaire et les communautés qu'ils desservent sont souvent de nature complaisante — pour le meilleur ou pour le pire du respect des normes déontologiques. Pourtant, dans le cas des Jeux, il s'avère bien surprenant de ne pas constater les mêmes tendances. Après l'annonce traitant de la hausse de ses coûts, le travail effectué par certains journalistes a été largement critiqué par plusieurs organisateurs. Selon ce qui est ressorti d'entrevues informelles avec ces derniers, les journalistes auraient contribué à l'annulation de leur événement. S'attendaient-ils à une forme de collaboration de la part de la part des professionnels de l'information ?

Une des dernières recherches concernant les attentes des publics en milieu minoritaire à avoir été effectuée date de 2011, à notre connaissance. Nous souhaitons élargir ces pistes de recherche en jetant un regard sur plus qu'un média au Nouveau-Brunswick. Eddie (2011) s'est principalement penchée sur les récepteurs et leurs attentes et nous nous intéresserons également à cet aspect. Toutefois, contrairement à la chercheuse, nous nous pencherons aussi sur la position des producteurs - les journalistes. En nous attardant aux

deux éléments, récepteurs et émetteurs nous pourrions ainsi vérifier s'il y a des désaccords entre les attentes de certains Acadiens envers le travail des journalistes et les rôles que se sont donnés ces professionnels de l'information. Il y a donc en jeu trois variables : d'abord *la représentation des rôles des journalistes*, deuxièmement les *attentes* des organisateurs des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021 quant aux rôles de ces journalistes et troisièmement *l'écart* (s'il y en a) creusé entre les deux variables ci-haut.

À la lumière des recherches qui discutent de la collaboration et de la bonne entente entre les journalistes et les communautés en milieu francophone minoritaire, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : quels rôles se sont donnés les journalistes dans le dossier des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021 selon la typologie Bernier (2021); quelles attentes ont eu les organisateurs de l'événement en ce qui a trait à la couverture médiatique et ultimement : *dans quelle mesure y va-t-il un écart entre les attentes du Comité organisateur des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe2021 envers le travail journalistique des médias locaux et les rôles que se sont donnés les journalistes affectés au dossier?* De façon complémentaire, nous voudrions savoir si l'explosion anticipée des coûts a été le point de bascule de la bonne entente entre les journalistes et la communauté.

## CHAPITRE 3 | Méthodologie

### 3.1. Démarche qualitative et empirique

La recherche entreprise dans cette thèse de maîtrise a préconisé l'approche qualitative et les démarches empiriques et inductives.

Selon Bonneville, Grosjean et Lagacé (2007) on appelle inductif « un raisonnement basé sur des énoncés particuliers, tel que des comptes rendus d'observations, pour en extraire des énoncés universels comme des hypothèses ou des théories » (p. 156). C'est donc dire qu'un raisonnement inductif est orienté vers la construction de connaissances. En ce sens, nous ne souhaitons pas vérifier des hypothèses, mais plutôt en chercher quelques-unes soumises à l'épreuve de l'observation et modifiées au cours de la recherche. Puisque les médias en milieu minoritaire et leur(s) public(s) ont été peu étudiés, particulièrement dans la dernière décennie, il nous a semblé impératif de garder une ouverture d'esprit tout au long du processus de recherche ; de rester à l'affût face à l'émergence de nouveaux phénomènes.

Bref, si nous avons choisi cette démarche afin de mener à bien notre étude, c'est que nous pensions qu'elle cadrerait bien avec le sujet, l'objectif et la portée du travail que nous proposons.

### **3.1.1. Entrevues semi-dirigées**

La technique de collecte de données choisie dans le cadre de notre étude est l'entrevue semi-dirigée : nous avons interrogé des journalistes et des organisateurs des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021.

L'entrevue semi-dirigée, selon Freyssinet-Dominjon, est « un dispositif de face à face où un enquêteur a pour objectif de favoriser chez un enquêté la production d'un discours sur un thème défini dans le cadre d'une recherche » (dans Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007, p. 173).

Il a été bénéfique pour notre recherche de s'ancrer dans cette approche malléable. En effet, en raison de la nature inductive de notre recherche, nous n'avions pas de cadre théorique rigide. Pour ce faire, plus nous faisons d'entrevues, plus nous déterminons les éléments clés qui stimulaient nos intervenants et plus nous pouvions orienter notre guide d'entretien (et notre recherche) en conséquence. De plus, l'entretien de recherche a permis à nos intervenants de s'arrêter, de réfléchir sur certains de leurs comportements, opinions, conduites, et de se dévoiler au moyen d'un dialogue avec nous.

En raison de la COVID-19, les entrevues ont été effectuées virtuellement. Nous croyions initialement qu'entreprendre les entretiens dans ce format créerait une distance désavantageuse entre les intervenants et nous-mêmes. Finalement, cet aspect a joué en notre faveur puisqu'il a permis à nos participants de discuter dans le confort de leur foyer.

Nous avons senti une certaine aise de nos participants à cet effet, surtout que la plupart d'entre eux effectuaient du télétravail depuis près d'un an, créant une certaine accoutumance à ce format de rencontre.

Les raisons qui ont motivé notre choix d'outil de collecte de données comprennent celles-ci : la technique de l'entrevue tend à révéler des éléments que le sondage, par exemple, ne réussirait pas à faire. Effectivement, pensons par exemple, aux silences exprimés par l'intervenant au cours d'une entrevue : ce silence en dit long et fait partie des éléments analysés en plus des émotions, des valeurs, des idées, etc. Boutin (2018) confirme que ces pauses, arrêts ou temps morts font bel et bien « partie intégrante de toute démarche de communication » (p. 118). Outre les silences, l'auteur affirme que les intervieweurs doivent être attentifs à l'expression non verbale des intervenants et vérifier si elle comporte des éléments intéressants pour notre recherche. Lors de nos entrevues, la communication non verbale de nos participants nous a effectivement donné des indices utiles pour déceler leurs émotions face à certains thèmes abordés : un simple soupir ou roulement de yeux nous démontrait qu'il pouvait y avoir matière à discussion.

La méthode de collecte de données que constitue l'entrevue s'est avérée un atout pour notre recherche puisqu'elle a permis d'approfondir le sens des affirmations de nos intervenants (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007). Pour nous, il était important de répondre aux questions « pourquoi ? » et « comment ? » et non seulement au « quoi ? ».

Toutefois, si la dimension intime qui découle de l'entrevue représente un avantage,

quelques inconvénients en ressortent. Parmi ceux-ci, notons la difficulté de récolter des réponses complètement authentiques de la part des intervenants. Comme l'expliquent Bonneville, Grosjean et Lagacé (2007), « par crainte de se faire mal juger sur ses réponses, le répondant adopte un comportement de façade, atténue ses opinions, répond de manière stéréotypée ou se conforme à des attentes normatives » (p. 178). Le concept de désirabilité sociale est utilisé pour illustrer cette fluctuation de réponses, ce comportement chez les interviewés. On entend par ce terme « la tendance à déformer les descriptions de soi dans un sens favorable et à produire une image de soi positive (dans Congard, A. et *al.*, 2012, p. 174). Dans cet esprit, la désirabilité sociale peut poser certains défis dans une analyse de contenu d'entrevues, car les propos des intervenants ne représentent pas tout à fait un portrait authentique de la situation ou du cas qu'on souhaite analyser. Si nos intervenants semblaient à leur aise dans l'environnement virtuel dans lequel nous dialoguions, nos sujets de discussion épineux provoquaient parfois des hésitations dans les réponses.

Nous avons senti à quelques reprises des comportements relatifs à la désirabilité sociale chez certains de nos intervenants, particulièrement les organisateurs. En fait, il s'avère que Les Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021 relèvent en grande partie de la sphère politique. Impliqués de près ou de loin dans cette arène, nos intervenants pesaient parfois délicatement leurs mots, malgré leur anonymat assuré. En outre, quelques-uns ont avoué avoir hésité à accepter notre demande d'entrevue en raison des mauvais souvenirs qu'ils ont de cette période.

### 3.1.2. Recrutement

Le recrutement de nos participants a été effectué par choix raisonné. Cette technique d'échantillonnage a permis de choisir des personnes dont les profils correspondaient aux besoins de notre recherche et aux critères d'inclusion<sup>3</sup>. L'échantillonnage par choix raisonné consiste à « faire le tri des cas à inclure dans l'échantillon et ainsi composer un échantillon qui réponde de façon satisfaisante aux besoins de sa recherche » (Bonneville, Grosjean, Lagacé, 2007, p. 95).

Dans le même ordre d'idées, Dufour et Larivière (2012) ajoutent que dans les grilles sur les types d'échantillonnage, celui par choix raisonné est basé sur le jugement du chercheur par rapport à leur caractère typique ou atypique et qu'il permet d'étudier des phénomènes rares ou inusités.

Pour le recrutement des journalistes, nous avons envoyé un courriel contenant le texte de recrutement (annexe A) à des individus qui avaient préalablement été ciblés par nous-mêmes sur la base de quelques critères dont le principal concernait leur participation dans la couverture de l'événement. Si leur adresse courriel professionnelle était publique, nous les avons contactés directement de cette façon. Si leur adresse courriel n'était pas publique, c'est-à-dire introuvable sur le web, nous avons envoyé le courriel de recrutement à leurs

---

<sup>3</sup> Voir page 38.

collègues qui sont trouvables sur le web. Suite au recrutement par courriel, les participants devaient lire le formulaire de consentement (annexe B).

Pour ce qui est de la portion avec des organisateurs des Jeux, nous avons contacté notamment ceux dont le nom est paru souvent dans la presse, soit les porte-paroles. Nous avons d'abord procédé par Facebook Messenger pour établir un premier contact, le temps d'obtenir leurs coordonnées et de les contacter par la suite par courriel. Pour des considérations éthiques, nous estimions important de choisir une plateforme qui garde une trace écrite aisément accessible pour tout le monde.

### **3.1.3. Échantillon et critères d'inclusion**

À la lumière de ces informations, nous avons décidé d'interviewer six journalistes et six membres du Comité organisateur de Jeux de la Francophonie 2021 Moncton-Dieppe. Ces 12 entrevues ont amplement suffi pour atteindre la saturation : non seulement le milieu journalistique acadien est relativement petit, le nombre d'organisateur pour les Jeux de la Francophonie est également restreint.

#### **3.1.3.1. Les journalistes**

Pour circonscrire notre périmètre de recherche, nous avons priorisé les journalistes qui ont le plus souvent été affectés au dossier des Jeux de la Francophonie. Parmi ceux-ci, deux journalistes de Radio-Canada ont fait partie de l'étude : une originaire du Nouveau-

Brunswick et une autre originaire du Québec. Nous avons également discuté avec deux journalistes de *l'Acadie Nouvelle*, un originaire du Québec et un Acadien. Parmi les médias anglophones, un journaliste anglophone du quotidien *Times & Transcript* a pris part à notre étude et un journaliste bilingue de CBC New-Brunswick. Nous estimions que la variété de participants du groupe de journalistes en ce qui a trait à leur lieu d'origine, leur langue, leur appartenance à la communauté acadienne et leurs médias, donnerait lieu à des discussions riches et des comparaisons pertinentes sur les thèmes à l'étude. Quoique nous nous attardions davantage dans cette étude au travail de journalistes en milieu minoritaire francophone, il a été fort fructueux de s'entretenir avec des journalistes anglophones puisque leur média respectif constitue des sources d'informations privilégiées pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick.

### **3.1.3.2. Les organisateurs**

Les organisateurs retenus pour notre étude étaient membres du Comité organisateur (CO) ou du Conseil d'administration (CA). Parmi les participants, quatre étaient membres du CO et deux étaient membres du CA. Nous avons choisi de sonder un nombre plus important de membres du Comité organisateur, car ces derniers ont travaillé à l'organisation des Jeux de la Francophonie au quotidien pendant plusieurs mois. Les membres du CA se rencontraient beaucoup moins souvent.

Les critères d'inclusions ont été l'apport du participant à la communauté acadienne et à l'histoire des Jeux sur le plan médiatique ou financier. Par cela, nous entendons les

membres organisateurs qui travaillaient dans la sphère des communications des Jeux, ceux qui ont parlé aux journalistes à ce sujet, ceux qui ont été impliqués dans l'évaluation financière de l'événement et ceux qui ont fait partie de l'organisation depuis plusieurs années et qui ont pu partager leur savoir quant à l'évolution de la couverture médiatique.

#### **3.2.4. Instruments de recherche et préparation**

Nous avons construit deux guides d'entretien. Un pour les organisateurs et un pour les journalistes. Le guide d'entretien a été traduit par nous-mêmes en anglais pour le journaliste anglophone.

Dans un premier temps, nous souhaitons documenter et comprendre les sources du mécontentement et de malentendus exprimés par certains organisateurs à l'égard de la couverture médiatique.

Dans un deuxième temps, voir quel(s) rôle(s) se sont donné(s) les journalistes dans ce dossier, selon la typologie journalistique de Bernier et Watine (2019). Au terme de ces entrevues, nous avons pu voir dans quelle mesure il existait un écart entre les perceptions des organisateurs des Jeux et les rôles que se sont attribués les journalistes de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Nous avons interrogé les participants sous une perspective micro et macro. Les questions traitées sous l'angle micro touchaient au travail journalistique effectué dans le cas des Jeux

de la Francophonie. De façon plus large, nous avons sondé nos participants sur ce qu'ils estimaient être le rôle des journalistes dans leur région (minoritaire francophone). Dans nos entretiens avec les journalistes, nous nous sommes penchées sur le rôle qu'ils se sont donné dans le dossier des Jeux, mais aussi le rôle qu'ils se donnent au quotidien — compte tenu de la situation francophone minoritaire dans laquelle ils se trouvent. Quels facteurs viennent jouer dans la dynamique ? En d'autres mots, l'explosion budgétaire a-t-elle été en quelque sorte la limite ou le point de bascule à leur complaisance avec le Comité organisateur ? Nous avons également questionné les intervenants sur les défis et les pressions auxquels ils font face dans l'exercice de leurs fonctions.

### **3.2.5. Déroulement des entrevues**

Des entrevues ont eu lieu sur la plateforme virtuelle *Hangout*, pour limiter les risques de propagation de la COVID-19. Un lien a été envoyé par courriel à chaque participant un peu avant le déroulement de l'entrevue. En acceptant de prendre part à notre recherche, les participants ont été avertis qu'en raison de l'entrevue en ligne, il est possible que quelqu'un de leur entourage entende leurs propos. Nous leur avons rappelé qu'il était important de bien planifier la tenue de l'entrevue dans un endroit qui assure un minimum d'intimité.

### **3.2.6. Analyse des données**

L'analyse de nos données s'est effectuée de façon thématique. Cette analyse, selon Paillé et Mucchielli (2012), consiste à « procéder systématiquement au repérage, au

regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'une transcription d'entretiens, d'un document organisationnel ou de notes d'observation » (p. 232). Les auteurs évoquent trois éléments qui doivent être considérés pour mener ce type d'analyse : la nature du support matériel, le mode d'inscription des thèmes et le type de démarche de thématisation. Nous y ferons référence au cours des prochains paragraphes.

En premier lieu, le support matériel que nous avons préconisé est celui du logiciel. Nous avons effectué la transcription de nos entretiens semi-dirigés à l'aide du logiciel Express Scribe. Ce dernier nous permettait de ralentir ou de reculer l'enregistrement avec les touches de notre choix. Ensuite, nous avons utilisé le logiciel NVivo 12 pour, d'abord, effectuer l'opération de catégorisation, ensuite le codage des unités où nous avons appliqué les catégories au corpus (Wantin, 2007).

En second lieu, le mode d'inscription des thèmes s'est fait sur fiches. Nous avons donc gardé les transcriptions intactes en créant divers documents comprenant nos annotations.

En dernier lieu, le type de démarche de thématisation s'est effectué de façon continue. Pour en arriver à dégager quelques thèmes, nous avons effectué plusieurs lectures du matériel, surligner et annoter les textes pour identifier les éléments importants et finalement nous avons progressivement procédé à la fusion et au regroupement de certains thèmes.

## CHAPITRE 4 | Résultats

### 4.1. Les rôles des journalistes

Dans cette section nous présentons les conceptions des rôles journalistiques de nos intervenants.

Pour les journalistes interrogés, leur rôle est de refléter la société autour d'eux, « *d'expliquer ce qu'il se passe et d'aller voir ce qu'il se passe de façon honnête et juste* » (J1). Pour d'autres, il s'agit de « *rapporter des faits vérifiés* », le tout en assurant un « *équilibre* » et « *un détachement* » (J4). Certains font allusion à leur rôle de chien de garde, c'est-à-dire de « *permettre à ses gens d'être de bons citoyens et d'avoir toutes les informations qu'ils ont besoin pour pouvoir voter* » (J5).

Les témoignages des organisateurs tendent à démontrer leur accord envers cette conception du rôle des journalistes qui penche vers une fonction d'information. Effectivement, plusieurs ont fait allusion à cet idéal selon lequel les journalistes « *doivent poser les questions difficiles* » (O1) ; doivent aller en profondeur et contextualiser. Ces éléments sont ressortis à plusieurs reprises, notamment quand nous avons demandé aux organisateurs de donner un exemple de couverture qui représente le plus leur conception d'un « bon » travail journalistique, « *[des journalistes] qui présentent les deux côtés et posent les questions et montrent l'histoire comme que c'est* » (O4).

## 4.2. Rôles des journalistes en milieu minoritaire : informer et défendre

Contrairement à ce que nous envisagions, l'idée qu'un journaliste doit exercer des fonctions d'informateur impartial semble être comprise par la majorité de nos participants tant du côté des journalistes que des organisateurs.

Toutefois, cette conception n'est pas unique. Les organisateurs ont exprimé leurs attentes envers les journalistes et la majorité souhaite voir une sensibilité plus accrue de la part de leurs producteurs d'information. Une participante a mentionné que les journalistes en Acadie devraient « *faire rayonner sa communauté* » et « *rapporter la nouvelle, mais le faire sans attaquer et dénigrer tout le monde* » (O2). À ses yeux, il y a une grande différence entre le travail journalistique effectué en milieu minoritaire et majoritaire :

*Dans les communautés francophones en milieu minoritaire, le travail des journalistes est différent. Tu prends un endroit comme l'Île-du-Prince-Édouard. Les médias francophones sont plus communautaires : ils sont là pour promouvoir les activités de la communauté et ils sont moins critiques (O2).*

Pour elle, plus la communauté développe une base solide sur le plan socio-économique, plus les médias auront tendance à ressembler aux médias « *comme on voit au Québec, c'est-à-dire des médias qui décrivent la nouvelle et dans certains cas prennent l'angle plus sensationnaliste* » (O2).

Un autre participant croit que les journalistes en Acadie ont deux rôles, ils doivent informer, mais parfois aussi promouvoir les activités de la communauté : « *Radio-Canada Acadie a*

*été notre diffuseur officiel pour les Jeux de l'Acadie pendant tellement d'années, mais il faut quand même qu'ils fassent leur travail » (O6). L'organisateur entend par cela que même si les journalistes sont parfois collaboratifs, ils doivent toujours être conformes aux normes déontologiques de leur métier.*

Un journaliste acadien confirme qu'il y a bel et bien un « *biais favorable à la cause d'organismes acadiens à la défense des droits linguistiques* » (J3). Selon lui, les journalistes ne couvrent pas aussi objectivement les questions et les enjeux acadiens que d'autres questions. « *Nous serons capables de couvrir le déficit provincial de façon plus détachée et objectivement que les droits linguistiques, la Loi sur les langues officielles, la dualité en éducation, le système de santé en français* » (J3). Ce dernier pense qu'il y a moins de recul dans ce contexte et que le tout donne lieu à un « *journalisme plus militant quand il est question de la question nationale, linguistique, culturelle* » (J3).

Il y a un accord mutuel entre les organisateurs et les journalistes interrogés quant à la nature bien particulière du milieu acadien. Un de nos participants organisateurs pense que les Acadiens constituent une société civile et que dans cette logique, « *les journalistes comprennent la place qu'il faut laisser aux organismes communautaires* » :

*On parle-tu des organismes communautaires dans les médias au Québec ? Beaucoup moins. En Acadie, nos dossiers communautaires sont centraux à notre développement et ce n'est pas juste notre gouvernement qui dirige l'avenir. Au Québec, ils sont un État, ils ont un gouvernement avec un pouvoir de taxation pour orienter le peuple. En situation minoritaire, c'est une communauté qui oriente l'avenir de cette dernière (O5).*

Un journaliste acadien avoue que la couverture donnée aux organismes comme la Société Nationale de l'Acadie est « *excessive* ». Pourtant, « *elle n'a pas de réelle légitimité démocratique, mais on traite ces gens-là comme si c'était réellement le porte-parole des Acadiens. Ce sont des organismes qui n'ont pas de réelle légitimité démocratique et les médias vont donner une place à ça* » (J3).

#### **4.2.1. Concilier impartialité et identité minoritaire**

À la lumière de ce que nous venons de présenter, il ne serait pas totalement juste d'affirmer que les journalistes sont indifférents face à l'avenir du français dans leur région et à la vitalité de leur communauté. Une journaliste acadienne confirme son degré d'attachement à la communauté acadienne « *c'est pour ça que je fais du journalisme en Acadie, dit-elle. C'est ma communauté et c'est important pour moi qu'on puisse s'autocongratuler et se questionner, se remettre en question* » (J5). Dans le même ordre d'idées, un autre journaliste souligne le rapport étroit qu'il entretient avec son identité acadienne :

*C'est difficile d'oublier sa propre identité quand tu fais partie d'une minorité. Tu ne peux pas oublier le fait que tu es francophone et les effets de l'assimilation. Quand un politicien va dire qu'il n'y a pas de problème avec les services en français au Nouveau-Brunswick, comme francophones, tu le sais que ce n'est pas vrai (...) tu es directement affecté* (J3).

Une journaliste québécoise travaillant à Moncton affirme aussi s'être sentie interpellée par la cause acadienne : « *Je suis la fille qui défend le plus les droits francophones. Je me fâche souvent au commerce quand je me fais parler en anglais. Je te dis en Acadie j'étais fatiguante, je voulais me faire servir en français* » (J4).

En raison de l'exiguïté du milieu et vraisemblablement de l'émergence des médias sociaux, les journalistes sont plus que jamais conscients des attentes de leur communauté. Il s'avère que ces attentes se transforment en pressions sur les journalistes : « *il y a une pression pour les journalistes de rapporter des faits d'un œil positif ce qui se passe dans la communauté* » (J2). Un journaliste avoue qu'il se sent parfois obligé de couvrir des petites initiatives qui ne feraient pas les médias provinciaux dans d'autres régions « *parce que les gens s'attendent à cela* ». Il remarque que les journalistes se font « *pointer du doigt* » s'ils ne défendent pas les projets acadiens. Cette affirmation montre qu'il y a une proximité entre les journalistes et leur communauté. La preuve : un organisateur explique que lorsqu'il souhaite sortir de l'information au grand jour, il va voir des journalistes qu'il connaît et en qui il a confiance (O1).

#### **4.2.2. Une limite à ne pas franchir**

Mais est-ce que ces pressions ont des effets sur le travail des journalistes et la couverture qu'ils assurent ? Les réponses articulées par nos participants semblent montrer que ce n'est pas le cas : « *Moi perso je n'en ai rien à crisser. Je n'ai jamais senti que ça m'empêchait de faire quoi que ce soit* » (J5).

« *On veut tous que la communauté dans laquelle on se trouve soit prospère en terme général, mais ce n'est pas parce qu'on est Acadien dans un petit milieu qu'on doit être moins critique* », précise une journaliste (J5). Un autre journaliste acadien rapporte que «

*souvent les gens dans la communauté vont penser qu'on ne va pas assez loin dans notre militantisme » (J3). Concernant ces attentes, le même journaliste ajoute que « les gens veulent qu'on soit des cheerleaders, qu'on applaudisse quand ça va bien et qu'on se ferme la gueule quand ça va moins bien ».*

À la lumière de ces témoignages, tout porte à croire que la collaboration entre nos deux groupes d'acteurs n'est pas inconditionnelle. Ce constat a été documenté dans la littérature : plusieurs journalistes reconnaissent que la complicité établie avec leur communauté rend parfois difficile le respect des normes déontologiques comme l'impartialité et l'équilibre<sup>4</sup>. Dans un désir de crédibilité, les journalistes semblent vouloir, plus que jamais, résister à ce désir de collaboration.

*« Oui on doit parler aux francophones et leur donner une voix, mais quand t'es journaliste, t'as une objectivité à respecter et tu dois voir les deux côtés de la médaille » (J2). « Ce n'est pas parce qu'on est Acadien dans un petit milieu qu'on doit être moins critique », réitère un participant (J5).*

Une journaliste rappelle l'importance de son « *devoir d'impartialité* ». Selon elle, il faut s'assurer de ne pas s'en éloigner « *parce que d'un point de vue journalistique ça peut être dangereux et glissant* (J4). Son collègue reconnaît que des problèmes éthiques risquent de

---

<sup>4</sup> Voir page 23 et 24.

naître « *si les journalistes décident d'aller dans le militantisme et de perdre leur sens critique, de tout prendre ce que les organismes font comme du cash* » (J3).

Par ailleurs, deux journalistes interrogés ont souligné explicitement qu'exercer le métier de journaliste en milieu minoritaire, c'est aussi accepter « *de se faire des ennemis à un moment donné* » (J5). « *On ne fait pas le métier de journaliste pour être aimé, parce que règle générale on a mauvaise réputation presque partout (...) Faut comprendre qu'on n'est pas des animateurs de talk-show on est des gens qui font une forme d'enquête* » (J4).

Finalement, une journaliste croit que faire de la promotion de sa communauté ne bénéficierait à personne :

*Pour moi, une citation qui m'a toujours un peu guidé dans la vie comme dans mon travail c'est " au choc des idées, jaillit la lumière". On ne peut pas aller plus loin dans notre développement collectif et dans nos idées et dans plein de choses si on n'est pas capable d'en débattre sainement* (J5).

### **4.3. Le dossier des Jeux de la Francophonie**

Les paragraphes précédents ont permis de cerner les attentes des journalistes et des organisateurs quant aux rôles journalistiques. Une tendance difficile à ignorer s'est dessinée : les journalistes et leurs sources reconnaissent que le milieu dans lequel ils se trouvent favorise un journalisme parfois promotionnel. Cette « promotion » se manifeste notamment dans la mise en valeur de nouvelles qui favorisent l'intérêt francophone au détriment de l'intérêt public. Ce que nous pourrions appeler du journalisme de proximité

apparaît par le biais d'un relâchement des certaines normes déontologiques. Il s'avère que ces tendances ont été observées par d'autres chercheurs qui ont étudié la question des médias en milieu minoritaire au cours des dernières décennies (Carignan, 2013; Bernier, 2006; Watine & Beauchamp, 1996; Raiche, 1992). Toutefois, ce relâchement en question semble de moins en moins fréquent et le degré d'importance qu'accordent les deux groupes d'acteurs à ces principes prend une place grandissante, selon ce qui émane des propos de nos participants.

Les insatisfactions des organisateurs quant aux rôles des journalistes dans la couverture des Jeux a permis d'identifier quelques tendances. Par l'articulation de leur insatisfaction, les organisateurs ont su démontrer quelles attentes ils avaient envers les journalistes et lesquelles n'ont pas été satisfaites.

Certains reprochent le manque d'équilibre de la part des journalistes notant que « *les éclaircissements donnés ne figuraient pas dans le narratif des entrevues* » (O5). « *Le narratif qui est sorti c'était qu'on ne savait pas ce qu'on faisait, qu'on avait gonflé les chiffres et c'est ça qui est sorti comme information. Et ce narratif-là a pas mal été constant* », critique un des organisateurs (O1).

Parmi les autres commentaires des organisateurs, on reproche aux journalistes de ne pas avoir posé les bonnes questions, au bon moment, et de ne pas faire preuve d'esprit critique : « *De couvrir le ministre qui dit que les bénévoles impliqués voulaient se mettre l'argent*

*dans les poches, c'est de la diffamation. On aurait pu les amener en cour. D'ouvrir dans l'ouverture d'un téléjournal sans aller voir les gens accusés, c'est du sensationnalisme ».*

D'autres critiquent que les journalistes se soient attardés au dossier des Jeux pendant trop longtemps et de façon trop importante. Une journaliste argumente que ce dossier méritait une place importante dans l'actualité :

*L'attention médiatique était grande parce qu'on voulait avoir des réponses. Il fallait des responsables. Bien sûr qui fallait des responsables. On parle de millions de dollars pour une province qui a du mal à prendre soin de ses gens malades, de ses personnes âgées. On a fait des promesses qu'on ne peut pas tenir donc on voulait des réponse (J4).*

#### **4.3.1. Sensationnalisme**

La critique qui est le plus ressortie de la part des organisateurs est celle du sensationnalisme. Cette notion peut se définir de plusieurs manières. Celle de Tichenor et *al.* (Dans Linder-Radosh, 2003) rassemble les idées de plusieurs auteurs. Pour eux, le sensationnalisme remplit un ou plusieurs des critères suivants :

- (1) An obvious overstatement of fact (p. 3).
- (2) Emphasis on unique aspect of the situation (p. 3).
- (3) Bias based on value judgments (p. 3)
- (4) Association of the subject of the story with an irrelevant issue (p. 3)
- (5) Treatment of the story in a frivolous manner (p. 3)

La définition plus récente de Bernier propose que le sensationnalisme tend « (...) à dramatiser certains événements par le choix du titre, du vocabulaire, de la photo, c'est-à-dire à faire ressortir certains éléments pour attirer l'attention des spectateurs, des lecteurs (...) » (dans Bernier, 2014, p. 271). Il s'agit, en d'autres termes, de cette action chez les journalistes à mettre de l'avant un événement qui n'a pas l'importance qu'on lui accorde.

« *If it bleeds it leads* », constatait une de nos participantes, déçue de la couverture médiatique de son événement. « *Je n'ai pas aimé leur manque de contexte à la nouvelle, dans les titres par exemple* », affirmait un autre (O5).

Les organisateurs ont exprimé leur mécontentement vis-à-vis du travail des journalistes qui, selon eux, auraient priorisé une trame narrative injuste. Un de nos participants explique que le coût des Jeux se chiffrant à 130 millions de dollars, angle couvert largement par les médias, étaient en fait un scénario parmi tant d'autres. « *Tout le monde était d'accord qu'on n'allait jamais faire des Jeux à 130 millions, nous les premiers, mais, dans les médias, ce n'est jamais sorti de cette façon-là* » soulevait un organisateur (O1).

*C'est comme si tu allais chez Ford et tu voulais t'acheter un camion. Tu pourrais en avoir un à 90 000 \$ comme un à 25 000 \$. Le plan d'affaires c'est un peu ça. On voulait avoir des négociations avec bailleurs de fonds. Quel type de Jeux que les gouvernements provincial et fédéral voulaient ? C'était un peu ça le plan d'affaires. Les Jeux n'auraient jamais couté 130 millions. Oui le plan d'affaires disait 130 millions, mais là on était à l'étape de négociation* (O3).

Les sources interviewées ont aussi fait allusion au « *130 millions de dollars* » qui était « *toujours qualifié du mot "exorbitant"* ». Les 130 millions de dollars « *toujours associés à une explosion, dit-on. C'est l'angle qu'ils ont pris du début à la fin* » (O2).

Selon un autre, les journalistes « *choisissaient des titres sensationnalistes et tu lisais les textes et à la fin c'était remis en contexte, mais souvent les gens ne vont pas se rendre à lire tout le texte* » (O1).

Selon ce même intervenant, « *on mettait des titres qu'on ne voyait pas souvent en Acadie avant. C'est une des premières fois que j'ai vu qu'on jouait comme Le Journal de Québec, et le Journal de Montréal. On cherchait, je pense, la réaction du public* » (O1).

Ce qui a également déçu une des membres du Comité organisateur c'est le manque d'écoute des journalistes :

*Ya personne qui a accroché. On a essayé avec des communiqués de presse. Tu t'essayes et ça ne se passe pas. Parce que les médias accrochent sur le négatif et le sensationnalisme et ils reviennent tout le temps avec les 130 millions. On a fait deux communiqués de presse de comment ce n'était pas 130 millions (O4).*

En demandant aux journalistes de réagir à ces critiques, des réponses variées sont ressorties. Une journaliste québécoise qui travaillait à Moncton à l'époque des Jeux réfute carrément ces accusations : « *Si ç'a été sensationnaliste ? Non, j'ai rapporté des faits et mes faits sont toujours valables aujourd'hui. Les chiffres tiennent, les années tiennent, les*

*intervenants sont les mêmes. Je ne suis pas dans un tabloïd. Je travaille pour le milieu public canadien » (J4).*

Un autre journaliste nuance le tout : *« C'est un couteau à double tranchant. On risque de se faire accuser de sensationnalisme quand on fait des titres accrocheurs, mais faut pas oublier que l'on compétitionne chaque jour sur Instagram, Facebook, contre des publicités d'Amazon, contre des vidéos de chats cute (...) » (J2).*

Ce dernier renchérit sur le contexte difficile dans lequel naviguent les journalistes surtout sur le plan économique : *« On produit du contenu sur les médias sociaux, mais personne ne clique sur notre site web. Les médias sociaux récoltent les revenus publicitaires et nous on a de moins en moins de fonds pour offrir de l'information de qualité aux gens ».* Dans cette conjoncture, dit-il, les journalistes doivent trouver une façon d'attirer les gens vers leur site web et les titres accrocheurs font parfois partie de l'équation (J2).

Un participant répond quant à lui à cette critique de sensationnalisme en notant le silence de la part des organisateurs, relaté par la plupart de nos intervenants journalistes. Un participant souligne qu'il a *« essayé de contacter les Jeux »* et qu'il a même *« passé par Facebook »* sans succès (J2). Selon un autre, les organisateurs ont été incapables de communiquer clairement et incapables de faire preuve de transparence (J3).

Les journalistes semblent être au courant de cette critique de sensationnalisme. Selon l'un d'entre eux, il y a une distinction entre sensationnalisme et désir d'attirer l'œil : *« On a un*

*travail en tant que journaliste d'attirer les gens de lire notre histoire et rendre ça intéressant. Mais faut pas que le lecteur soit paresseux. On ne peut pas mettre tous les côtés d'une histoire dans un paragraphe » (J2).*

D'autre part, les titres comme ceux critiqués dans le dossier des Jeux, sont le résultat de certaines contraintes journalistiques :

*En papier, tu as un certain nombre de caractères que tu peux entrer et des chiffres, ça permet de rentrer ça là-dedans. C'est pratico-pratique et c'est pour ça que l'on a des sous-titres : pour essayer de résumer l'histoire quand on voit que le titre ne peut pas bien le faire (J2).*

#### **4.3.2. Le choix de l'angle**

Parmi les attentes des organisateurs, il semble que plusieurs auraient aimé que les journalistes parlent davantage des retombées économiques de leur événement. « *C'était ça qui était frustrant. Radio-Canada n'est-il pas capable de voir l'impact positif que les Jeux allaient amener pour la communauté et pour même eux ?* » soulève un membre du Comité organisateur (O2). « *On n'atteint pas nos chiffres en matière d'immigration francophones au Nouveau-Brunswick, continue-t-elle. Il y aurait-il quelqu'un qui aurait pu faire un topo sur l'impact de cet événement sur l'immigration ? Sur les retombées économiques ? Il n'y a rien qui est sorti qui était positif* » (O2).

Dans la même veine, un organisateur mentionne que les journalistes auraient pu faire le choix « *de poser les questions difficiles au gouvernement* » et de « *mettre l'emphase sur*

*les retombées.* » (O5). Ces attentes semblent être destinées aux journalistes francophones particulièrement : « *Les médias francophones, tu te dis, au moins eux vont montrer les avantages, les retombées. Mais, dans ce dossier, pas juste les médias, tout le monde ont eu peur de nous appuyer* » (O2). Une journaliste réplique :

*Quand je leur posais les vraies questions, ils me disaient "mais, tu sais madame, les retombées économiques..." OK, mais avez-vous des chiffres ? C'est où votre bénéfice ? " Je ne sais pas il n'y pas de plan financier, mais on sait qu'il va avoir des retombées économiques " ils me répondaient » (J4).*

La perception des organisateurs, raconte la journaliste, « *c'est qu'on a mis en exposant tout ça, tapant sur le clou des 130 millions, mais c'est vrai que je ne pouvais pas dans mes reportages laisser entrevoir " wow c'est incroyable les Jeux. Voici les retombées " sans donner de chiffres précis* » (J4). La journaliste ajoute qu'elle « *ne pouvait pas juste dire " oui on s'attend à de fantastiques retombés économiques ! " Je ne peux pas utiliser des superlatifs ça aurait été malhonnête de ma part de dire ça. Je devais dire qu'on ne savait pas combien* » (J4).

### **4.3.3. L'opinion publique**

Une variable intéressante est ressortie de nos entrevues avec les journalistes et les organisateurs : l'opinion publique. Plusieurs de nos participants ont évoqué à quel point le public était enflammé par la nouvelle qui est sortie concernant le budget à la hausse des Jeux de la Francophonie. Un organisateur croit fermement que les journalistes ont contribué à l'annulation de leur événement en raison de la façon qu'ils ont sorti la

nouvelle : « on était faite dans l'opinion publique. Ça aurait été difficile de revenir positif là- dessus » (O3).

« C'était un cercle vicieux. Est-ce que le public était en feu en raison de la couverture médiatique ou la couverture médiatique reflétait un public en feu? L'œuf ou la poule ? » s'interroge une organisatrice (O2).

« Une surprise que j'ai eue c'est la réaction de la population, raconte un participant organisateur. Au lieu de se tenir ensemble et d'être solidaire comme la devise de l'Acadie, " l'union fait la force ", ils jugeaient notre projet avec les mauvaises informations » (O1).

À la question « qu'est-ce qui explique cette réaction du public ? », le participant répond :

*Je remarquais que la couverture médiatique semblait suivre beaucoup les commentaires des gens, dans les choix éditoriaux. C'est ça que j'ai trouvé dans la progression de cette couverture. C'est comme si on voulait écrire ce que les gens voulaient lire. Comme si on voulait les [sic], plaire (O1).*

Un journaliste se remémore ces réactions : « Les gens tweetaient que ce n'était pas acceptable que les coûts gonflaient. Il y avait des réactions très fortes et négatives et les gens se demandaient comment les organisateurs auraient pu laisser ça arriver » (J1). Une organisatrice en garde de mauvais souvenirs : « [c'était difficile] d'entendre des gens qu'on apprécie qui se font maltraiter sur la place publique par les médias ou par les commentaires des gens sur Facebook » (O2).

Une des premières journalistes à avoir sorti la nouvelle sur la hausse du budget se dit aussi surprise de la tournure des événements et de la réaction du public : « *Ce que m'avait dit ma source au tout début c'est qu'on espérait que le gouvernement fédéral arriverait à la rescousse. Donc, ce que disait la personne c'est qu'on espérait qu'il y ait assez de pression de la part de la population acadienne pour sauver les Jeux; être soutenu par l'opinion publique* » (J4).

Force est de conclure que cela n'a pas été le cas : les propos de nos intervenants soulèvent le fort désaccord de la « population acadienne » pour la tenue des Jeux de la Francophonie chiffrés à 130 millions de dollars.

L'opinion de la communauté a-t-elle donc eu un rôle à jouer dans les choix éditoriaux des médias en Acadie ?

« *Officiellement non. Mais en même temps oui dans la mesure qu'on fait un travail pour quelqu'un. On n'est pas à l'affût des sondages, mais on n'est pas différent de personne d'autre c'est-à-dire qu'on lit les commentaires qu'on voit sur Facebook* » (J5). La journaliste poursuit en soulignant que ces commentaires permettent de prendre le pouls d'une situation et de faire la lumière sur une zone d'ombre : « *On voit ce qui fait réagir, continue-t-elle. Je ne dirais pas que c'est le critère numéro un quand vient le temps d'établir les affectations, mais ça entre en ligne de compte* ». (J5)

Un autre explique que les commentaires Facebook vont permettre aux journalistes de soulever des questions. « *Les médias sociaux ont remplacé le téléphone et ça démocratise l'accès aux médias. Les gens qui ne savaient pas comment rédiger une lettre peuvent nous contacter sur Facebook pour soulever un problème* », explique-t-il. « *C'est là qu'on va discuter avec notre directeur d'info. Ça vaut-tu la peine de faire un suivi ?* » (J2).

Un organisateur estime que les médias sociaux ont eu un effet sur la couverture des médias et l'avenir de l'événement : « *Les gens peuvent maintenant s'exprimer sur les médias sociaux. Si ça avait été couvert 30 ans passés [sic], les gens nous auraient-ils autant accusés? Y aurait-il eu le même impact au niveau de l'explosion ?* » (O2).

#### **4.3.4. Le point de bascule**

Les paragraphes précédents ont permis de constater qu'il y a une réelle dissonance dans les propos des deux groupes d'acteurs : les organisateurs reprochent aux journalistes d'avoir fait du sensationnalisme; les journalistes critiquent le silence des organisateurs. Paradoxalement, ils s'entendent sur une chose : la couverture médiatique réalisée avant l'annonce traitant de la hausse du budget était généralement très positive. « *Les médias ont fait une excellente couverture médiatique tout au long de la préparation de la candidature en 2016. On était réellement soutenu en termes de bien couvrir la nouvelle.* » (O5) À la question « Que voulez-vous dire par « bien couvrir la nouvelle », il répond : « *Ils étaient neutres et impartiaux. Une couverture constante des différentes étapes. Quand on a eu la candidature, c'était une couverture exceptionnelle. Radio-Canada était très présent et*

*l'Acadie Nouvelle aussi* ». Une autre organisatrice (O2) décrit la couverture « positive » et « descriptive » avant 2018. Ce type de couverture selon O1 constitue « *la couverture classique en Acadie où tout le monde est beau, gentil et on se donne des tapes dans les dos et on n'ose pas le dire quand quelqu'un a fait quelque chose de mal* ».

Les journalistes ont expliqué qu'ils étaient au courant de cette tendance. Un journaliste se dit quelque peu déçu de ne pas avoir été davantage critique en contestant les finances dès la victoire du N.-B. à accueillir l'événement en 2016. « *Je me souviens de relire des reportages qui avaient été faits plus tôt et me semble d'avoir réalisé " criss pourquoi on ne s'est jamais posé de question au départ "*. *Il me semble d'être retourné dans la couverture et ne pas trouver de traces de [ces questionnements]* » (J3). Par contre, raconte un organisateur, quand l'information est sortie sur le budget qui a été à la hausse, il y a eu un « *shift* » dans la teneur médiatique, raconte-t-il (O5). Les journalistes interviewés confirment que, malgré ce que croient les organisateurs, ils n'ont jamais souhaité l'annulation des Jeux. Ils se devaient toutefois de poser les questions en raison notamment de l'argent public qui était impliqué.

*Ce rapport là avec les Jeux, il est intime pour moi. Ça m'a fait découvrir la francophonie donc, de ce côté-là, on a un biais en tant que journaliste et en tant que francophone. Mais quand arrivent des sujets comme ça, faut mettre son chapeau de journaliste pour reprendre des phrases clichées, faut poser des questions qu'on a à poser sur ce sujet.* » (J2).

« *Je devais poser des questions comme : " est-ce que ce n'est pas intelligent de déposer un cadre financier pour un projet d'une telle envergure internationale quand c'est de l'argent public ? Ça vient de la poche des contribuables quand même "* », insiste-t-elle (J4).

Une journaliste acadienne (J5) raconte qu'elle a eu des échos des insatisfactions des organisateurs en 2018. Selon elle, ces dernières émanent de l'attente des gens que les médias doivent être solidaires à la cause acadienne. « *Leur vision est un peu tronquée dans la mesure que ce n'est pas notre rôle d'être solidaire et ce n'est pas parce qu'on est Acadien dans un petit milieu qu'on doit être moins critique. Je pense que pour moi ça témoigne d'une incompréhension du rôle des médias* », dit-elle.

*Un moment donné, le capital de sympathie, quand la confiance du public commence à s'éroder, tu te dis que ce n'est pas au journaliste de les sortir de ce creux-là. Comme journalistes on sentait que ce n'était pas notre responsabilité de leur laisser de passe-droit parce qu'ils sont Acadiens (J4).*

#### **4.4. Synthèse**

Par l'entremise de ces témoignages, nous comprenons que les organisateurs s'attendent à ce que les journalistes respectent les normes déontologiques qui guident leur métier, qu'ils s'éloignent du sensationnalisme, qu'ils fassent preuve d'équilibre et de rigueur. Néanmoins, il semble y avoir aussi des attentes qui penchent vers la fonction promotionnelle du journalisme alors que les données nous démontrent la grande déception des organisateurs en ce qui a trait à l'angle choisi par les journalistes qui ne faisaient pas allusion aux « retombées économiques » des Jeux.

Les journalistes, pour leur part, s'entendent pour dire qu'à certains égards, ils sont capables de promouvoir les événements de leur communauté. Après tout, ils en font partie. Nous

avons vu ce type de couverture lors de la victoire du Nouveau-Brunswick pour accueillir les Jeux en 2016. Toutefois, les propos de nos intervenants démontrent de toute évidence que la hausse du budget a été le point bascule dans l'esprit de collaboration entre les journalistes et les organisateurs. Les journalistes « *se devaient de poser les questions* » notamment puisqu'il s'agissait d'argent public (J4).

## CHAPITRE 5 | Discussion

### 5.1 La conception des rôles journalistiques

Certains décriront les journalistes comme complaisants, d'autres intransigeants face aux normes déontologiques... le consensus qui se dégage de l'enquête montre que les conceptions des rôles journalistiques varient selon la personne, selon le dossier et selon le milieu. Mais de façon générale, une tendance intéressante se dessine : tous nos participants semblent plus que jamais valoriser les contenus informatifs — c'est-à-dire un journalisme de vigie sociale, politique, économique et culturel (Bernier et Watine, 2019).

En 1993, Thierry Watine avait conclu dans sa thèse de doctorat que les journalistes en Acadie manifestaient des pratiques militantes particulièrement dans la sélection et la mise en valeur des nouvelles concernant les groupes francophones, en l'occurrence, les Acadiens. Selon lui, il s'agit d'un type d'information « de proximité tant géographique (l'Acadie) que culturelle (l'acadianité) » (p. 206). D'autre part, des études effectuées au cours des dernières décennies (Bernier, 2011 ; Corriveau, 2006 ; Papillon & Beauchamp, 2006 ; Corriveau, 1996) ont pu montrer que le public des médias en milieu minoritaire avait des attentes particulières quant aux rôles des journalistes. Ces fonctions, selon eux, devaient s'inscrire davantage dans l'esprit du militantisme, voire de la défense des intérêts de la communauté.

Pourtant, à la lumière des informations obtenues lors de nos entrevues, il appert que la conception de ces rôles des journalistes a évolué et qu'une plus grande place est accordée à la normativité des rôles journalistiques dans sa version plus traditionnelle, le journaliste étant vu comme un fournisseur d'information opportune et indépendante (Rollowagen et *al.*, 2019).

Ce constat s'applique tant chez les journalistes francophones qu'anglophones, ce qui nous a légèrement surpris.

En fait, nous aurions cru observer un plus grand écart entre les conceptions des journalistes de la langue majoritaire et celles de la langue minoritaire. Après tout, ces deux groupes linguistiques font face à des réalités politiques, culturelles et linguistiques différentes qui se traduisent vraisemblablement dans les pratiques journalistiques. Toutefois, les journalistes acadiens reconnaissent que leur sentiment d'appartenance envers la communauté acadienne nuit parfois à leur impartialité journalistique. Dans un souci de rester conformes aux normes déontologiques, ils déploient tous les efforts pour assurer un détachement. C'est donc dire qu'ils tentent d'adhérer à la vision journalistique telle qu'adoptée par les anglophones, c'est-à-dire à des pratiques qui n'interpellent pas les valeurs de loyauté envers la communauté.

## **5.2. Le paradoxe de la déontologie**

Les médias dans nos sociétés démocratiques font face à des temps difficiles : la confiance du public envers eux semble s'éroder au même rythme que le littoral maritime (Mort, 2019). L'environnement médiatique vit certes des difficultés incontestables sur le plan économique, structurel et social. « Économique » en raison, notamment, de la baisse des revenus publicitaires dont profite dorénavant GAFAM<sup>5</sup>; « structurelles » par l'accélération dans le travail journalistique qui tient à l'intensification de la concurrence des réseaux sociaux et à la rapidité des techniques de communication (Champagne, 1995 ; Ferenczi, 2007) ; « sociale » par l'émergence de journalistes-citoyens, fausses nouvelles, désinformation, théories du complot (Phillips & Miler, 2021) ... Un chaos informationnel diront Langlois, Proulx et Sauvageau (2020).

Les régions francophones minoritaires au Nouveau-Brunswick ne sont pas épargnées des transformations du domaine journalistique qui semblent faire ressortir un paradoxe curieux : alors que tous semblent valoriser un journalisme d'information de qualité, il devient plus ardu que jamais d'atteindre cet idéal. Expliquons-nous.

D'une part, nous constatons à quel point les journalistes s'aventurent sur des terrains glissants alors que le fardeau économiques et technologiques<sup>6</sup> pèsent de plus en plus sur les journalistes. Michel Lemay (2014) consacre un livre entier à cette question où il met en

---

<sup>5</sup> GAFAM est l'acronyme des géants du Web — Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

exergue les nouveaux comme les plus anciens pièges du métier : manipulation de l'information, fabrication des faits, paresse et rapidité, etc.

Toutefois, l'audience occupe une grande place dans le paysage cognitif des journalistes (Goulet & Allnutt, 2014) ce qui les pousse à serrer la vis déontologique (Bernier, 2006). En effet, comme nous l'avons vu dans notre revue de littérature, la qualité de l'information d'un média est un facteur central à sa crédibilité et à sa capacité de se distinguer dans cette mer d'information. Dans cette optique, si les journalistes veulent faire croître leur audimat, ils doivent assurer un degré de crédibilité substantiel. C'est en cela que réside un flagrant paradoxe : tous semblent reconnaître son rôle prépondérant pour la vitalité des sociétés démocratiques, mais des facteurs externes rendent parfois difficile son respect. Nous reviendrons sur cette question plus loin dans cette thèse<sup>7</sup>.

### **5.3. Les Jeux de la Francophonie et l'origine des désaccords**

Les données récoltées dans nos entrevues nous démontrent qu'en théorie, tout le monde souhaite sensiblement la même chose : un journalisme d'information de qualité.

En pratique, toutefois, précisément dans le cas des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021, un fossé se creuse. Il existe des disparités notables entre la vision des organisateurs et celle des professionnels de l'information quant aux rôles que se sont attribués les journalistes. Nous nous attendions à cette hétérogénéité entre la conception

---

<sup>7</sup> Voir section sur l'économie politique du travail journalistique à la page 69.

des rôles journalistiques des deux groupes d'acteurs, mais l'origine de ce déséquilibre nous restait imprécis.

En fait, les entrevues exploratoires<sup>8</sup> effectuées avant même d'entreprendre cette thèse nous avaient donné l'impression que l'insatisfaction des organisateurs provenait principalement de leur conception des rôles journalistiques qui penchaient vers la fonction promotionnelle, collaborative. Si tel avait été le cas, leur déception aurait été logique dans la mesure où leurs attentes quant au respect de ce rôle n'aurait pas été satisfaite. Effectivement, les journalistes n'ont pas particulièrement fait preuve de bienveillance ou de bonté lorsqu'ils ont appris que les Jeux pourraient coûter huit fois plus cher que prévu.

Il n'est donc pas question de réfuter cette hypothèse. Les témoignages démontrent qu'il existe encore ce type d'attente venant de la communauté — les journalistes et les organisateurs le confirment : plusieurs souhaitent qu'il y ait une sensibilité particulière dans la couverture en milieu minoritaire. Si les organisateurs auraient aimé être davantage questionnés quant aux retombées de leur événement au lieu de l'échec de celui-ci, c'est peut-être parce qu'ils ont été habitués à ce type de pratiques de la part des journalistes. Or, les témoignages des organisateurs ont ouvert la porte à une nouvelle interprétation : Et si les organisateurs avaient aimé être questionnés quant aux retombées de leur événement parce qu'ils s'attendaient à ce que les journalistes fassent voir au public (les retombées et les risques, tout en faisant preuve de rigueur, d'équilibre, d'impartialité ?

---

<sup>8</sup> Avant d'entreprendre cette thèse, nous avons discuté informellement avec quelques organisateurs et journalistes de Moncton pour mieux comprendre le dossier des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021 ainsi que la façon dont il a été vécu par chacun.

Ci-haut, nous avons mis en relief deux hypothèses pour tenter de comprendre ce qui explique la tension qui s'est créée entre les journalistes et les organisateurs. De prime abord, il y a cette idée selon laquelle les journalistes ne se seraient pas prêtés au jeu des promoteurs, au désarroi des organisateurs. Ensuite, il y a cette proposition qui repose sur le postulat que les journalistes n'ont pas été conformes aux principes éthiques et aux normes déontologiques de leur métier, et se sont éloignés largement de leurs rôles d'informateurs impartiaux, toujours au détriment de la tenue des Jeux. À la lumière de ces deux hypothèses concernant la source des désaccords dans le dossier des Jeux, nous nous interrogeons à savoir : est-il nécessaire de mettre en contraste le rôle promotionnel des journalistes avec le rôle informationnel ? Sont-ils mutuellement exclusifs ? D'autre part, l'insatisfaction des organisateurs quant au travail des journalistes pourrait-elle découler de leur incompréhension du contexte délicat dans lequel naviguent les journalistes ?

#### **5.4. Les journalismes**

Les données récoltées dans le cadre de nos entretiens ont mis en relief les différents chapeaux que portent les journalistes à Moncton au Nouveau-Brunswick. Ce sont incontestablement les fonctions d'informateur et de promoteur qui occupent une place prédominante.

La promotion comme fonction journalistique se déploie surtout dans la collaboration qui s'établit entre les journalistes et leur communauté. Elle se déploie également dans

l'attention particulière accordée aux dossiers qui concernent la langue française (Watine, 1993). L'information comme fonction, pour sa part, se manifeste notamment dans le désir des journalistes de surveiller les acteurs en pouvoir, d'assurer une indépendance éditoriale, de donner la chance à tous les intervenants de faire valoir leurs points de vue.

Faire coexister ces différentes fonctions est devenu impératif selon Bernier (2021) qui affirme qu'il est temps de réfuter l'illusion qu'il existerait un seul type de journalisme.

Dans notre problématique, nous nous interrogeons à savoir si l'annonce des 130 millions de dollars avait été le point de bascule à la bonne entente entre journalistes et organisateurs. À la suite de nos entretiens, nous constatons que cela a été le cas : les journalistes agissaient davantage de courroie de transmission pour le comité organisateur avant qu'ils prennent conscience de la hausse du budget à prévoir. Le 7 décembre 2018, leur rôle de promoteur s'est transformé pour laisser une place prépondérante à leur rôle d'informateur.

Un bémol doit toutefois être apporté. La période où les médias ont commencé à couvrir la hausse budgétaire à prévoir pour les Jeux de la Francophonie concorde avec une série d'événements qui avaient le potentiel de fragiliser les droits linguistiques des francophones : au Nouveau-Brunswick, l'élection d'un nouveau premier ministre unilingue anglophone anciennement affilié au *Confederation of Regions Party (CoR)*, groupe hostile au bilinguisme; la victoire de trois députés du parti de l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick, groupe critiqué pour ses revendications contre le bilinguisme; la naissance d'un débat chaud sur la nécessité d'embaucher des ambulanciers bilingues et à

l'échelle du pays, d'importantes manifestations contre l'annulation du projet d'Université de l'Ontario français.<sup>9</sup>

C'est donc dans cette conjoncture d'insécurité politico-linguistique à l'échelle provinciale et nationale que s'est insérée l'annonce du bond des 17 millions de dollars à 130 millions de dollars pour organiser les Jeux. Il va sans dire que cette conjoncture a créé un climat d'incertitude quant à la tenue de l'événement et plus fondamentalement à l'avenir du français dans les communautés en milieu minoritaire.

Du côté des sources, ces éléments ont probablement eu effet d'exacerber les attentes pour que les journalistes se portent à la défense de la communauté par le biais d'une promotion des Jeux de la Francophonie. Auraient-ils été aussi déçus de la couverture médiatique si l'événement ne s'était pas ancré dans cette conjoncture politico-linguistique aussi litigieuse ?

Du côté des producteurs, plusieurs questions restent sans réponse. Nous avons largement discuté dans notre revue de littérature de la tendance des journalistes en milieu minoritaire à venir à la défense des causes de leur communauté. Les mobilisations pour l'Hôpital Montfort en Ontario en sont un exemple (Devey, 2003). Pourquoi les journalistes n'ont-ils donc pas opté pour la défense comme nous l'avons déjà vu dans le passé, surtout dans ce

---

<sup>9</sup> Le 15 novembre 2018, le gouvernement de Doug Ford annonce qu'il met fin au projet de création de l'Université de l'Ontario français, une décision motivée par les « défis financiers » de la province. Cette nouvelle a provoqué une onde de choc partout au Canada. Si le vent a toutefois tourné et que la rentrée de l'Université de l'Ontario français est prévue en septembre 2021, l'Université fait face à de grands défis : démission du recteur André Roy, nombre d'inscriptions plus bas que prévu, etc.

climat qui y était particulièrement propice ? Cette question nous mène à aborder l'économie politique du travail journalistique : les journalistes auraient-ils priorisé leur rayonnement au détriment de celui des Jeux ?

### **5.5. L'économie politique du travail journalistique**

Nous l'avons mentionné précédemment : nous croyions initialement que la source des insatisfactions des organisateurs provenait de leur manque de compréhension du rôle d'informateur des journalistes. Pourtant, en les interrogeant, ils semblaient comprendre que les professionnels de l'information doivent exercer un certain une distance dans leur couverture, une impartialité, une indépendance et une rigueur professionnelle.

Ce qui leur a déplu, ce n'est pas le manque de promotion, c'est le sensationnalisme. Plusieurs ont souligné qu'ils avaient rarement vu ce genre d'approche chez les journalistes en Acadie et soupçonnent qu'elle est devenue pratique courante en Acadie en raison des nombreux journalistes québécois et français qui viennent travailler à Moncton et qui « *ne comprennent pas l'impact de leur couverture sur le milieu acadien* » (O1).

Aubenas et Benazayag (1999) affirment que « si la presse fait des choix, elle obéit forcément à une stratégie, subie ou voulue » (p. 12). Dans cette logique critique, est-il possible de déduire que le sensationnalisme tant évoqué par les organisateurs est en fait le symptôme d'une « stratégie » des journalistes ou de leur média respectif voulant attirer l'attention des lecteurs dans ce contexte économique difficile ?

À la lumière de cette hypothèse, il est vraisemblable que la source d'insatisfaction des organisateurs soit intimement liée à leur incompréhension de cette conjoncture dans laquelle naviguent les journalistes en Acadie : celle de l'économie politique. Quoique ce concept n'ait pas été mobilisé dans notre revue de littérature, nos résultats révélateurs nous poussent à nous s'y attarder.

Au prisme de l'économie politique, les médias sont vus comme étant des entreprises, des producteurs de biens et de services « aux prises avec des situations de monopole et de concurrence en vue de satisfaire des buts privés (...) » (Blanchot et Padioleau, 2003, p. 64). Ceci donne lieu à une approche journalistique qui accorde plus d'importance à la popularité de la couverture qu'à ses impacts sociaux. Avoir plus de « clients », c'est avoir plus de revenus et finalement, plus de capacités.

### **5.5.1. Les publicités et les médias sociaux**

L'ère numérique a fait naître un nouveau moyen d'accès aux sources d'informations : les médias sociaux (Bruns, 2017). Cette nouveauté dans le paysage médiatique a été catalyseur de changement dans les pratiques des journalistes de certains médias traditionnels.

Selon Antheaume (2017), les différentes plateformes de diffusion d'information jouent un rôle à la fois dans la crise et dans la survie du journalisme de l'information. D'une part, Google, Facebook, Amazon, Apple et Microsoft (Smyrnaio, 2017) menacent les

entreprises de presse, car ils récoltent désormais une grande part des recettes publicitaires. D'autre part, la diffusion de contenu sur ces plateformes permet aux entreprises de presse une visibilité. Cette attention représente de l'or pour les entreprises de presse qui publient sur les plateformes dans le but d'inciter du trafic vers leurs propres sites Internet, puisque lorsqu'un internaute s'y rend, le média récolte des revenus publicitaires (Bruns, 2017). Dans ce contexte, des nouvelles d'intérêt public peuvent passer aux oubliettes, tandis que d'autres, qui génèrent davantage de clics, sont priorisées.

Chakraborty et *al.* (2016) résumant cette logique des clics :

Most of the online news media outlets rely heavily on the revenues generated from the clicks made by their readers, and due to the presence of numerous such outlets, they need to compete with each other for reader attention. To attract the readers to click on an article and subsequently visit the media site, the outlets often come up with catchy headlines accompanying the article links, which lure the readers to click on the link. Such headlines are known as Clickbaits (p.1).

Bien que ces « appâts », auxquels font référence les auteurs, puissent inciter les internautes à cliquer le contenu des médias, à long terme, ils ne répondent généralement pas aux attentes des lecteurs et les laissent déçus (Chakraborty et *al.*,2016).

Il va de soi que ce raisonnement entourant les revenus publicitaires et les clics laisse perplexe quand il est question d'indépendance journalistique. Champagne (1995) affirmait que les journalistes sont pris entre un idéal professionnel et une réalité plus triviale : « Le journaliste se veut idéalement le serviteur intransigeant de la vérité à tout prix alors qu'il appartient à un journal ayant un prix, et se trouve intégré dans une entreprise économique ayant ses exigences propres qui ne sont pas celles de l'esprit » (p. 219).

Cela dit, une question s'impose : les journalistes affectés au dossier des Jeux ont-ils servi l'intérêt public ou l'intérêt de leur média (McManus, 1992) ?

Nous estimons important de poser la question parce qu'il s'avère que les journalistes ne sont pas épargnés d'influences externes et, comme le propose Rollawagen (2018), il y a une différence entre ce qui est dit et ce qui est fait. Si les journalistes affirment avec confiance valoriser et adhérer aux normes déontologiques, ce n'est pas forcément ce qui est observé sur le terrain, en tout temps. Le paradigme dominant du journalisme dans les sociétés démocratiques reste certes celui de la responsabilité sociale, mais force est d'admettre que les influences externes fragilisent cet idéal.

L'influence du public sur le travail journalistique en milieu minoritaire a été bien documentée comme nous l'avons démontré dans notre revue de littérature<sup>10</sup>. Or, le type d'influence que nous avons mis en relief dans cette section en question relève davantage de questions d'ordre socioculturelles : le public en milieu minoritaire manifeste des attentes qui se transforment en pressions. Si les journalistes ne se conforment pas à ces attentes, ils risquent de se mettre une communauté à dos.

Dans notre cas, le public est encore dans l'équation, mais son pouvoir n'est plus seulement symbolique, il devient matériel : il est source de revenu. Ce contexte favorise bien souvent la censure d'origine économique, « celle qui conduit à sélectionner les sujets en fonction des attentes, réelles ou perçues, du public et qui passe donc par les ventes de journaux, est

---

<sup>10</sup> Voir page 19.

plus forte et beaucoup plus impitoyable » (Champagne,1999). On comprendra qu'il devient impératif pour les journalistes de plaire à leur public ou de l'attirer de quelconque façon, au risque de voir leur média respectif mourir à petit feu.

Ces influences peuvent constituer des entraves subtiles, presque subversives, à la liberté des journalistes de vivre selon leurs idéaux d'autonomie. Et si nos intervenants affirment explicitement ne pas être sensationnalistes, c'est peut-être en raison du rationalisme économique qui s'infiltré discrètement et à long terme sur leur pratique (Rollawagen, 2018). Ce type de rationalisme, selon Blanchot et Padioleau (2003), correspond aux calculs d'avantages et d'inconvénients « dans la genèse, le maintien, le développement ou l'interruption des rapports entre les firmes de médias, les publics, les sources, des États » (p. 61)

### **5.5.2. Les défis financiers des médias acadiens**

À ce jour, aucun chercheur ne s'est penché sur l'effet des problèmes financiers sur le travail journalistique en Acadie. Pourtant, nous soupçonnons que des changements importants se produisent sur le plan de la production de l'information et, par ricochet, sur la réception. Nous croyons en avoir été témoins dans le cas des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021. Cette hypothèse s'appuie certes sur les propos de nos intervenants, mais les indices qui l'étayent sont surtout de nature empirique.

Il faut dire que la presse écrite en Acadie a une longue histoire de problèmes financiers. En 1982, *L'Évangéline* met la clé sous la porte faute de fonds pour survivre : un coup dur pour les Acadiens alors que le quotidien se portait constamment à leur défense. Au cours des années suivantes, plusieurs autres journaux s'éteignent : *L'Écho*, *Le Matin*, *Le Week-End*, *Le Courrier des provinces maritimes*, pour n'en nommer que quelques-uns.

En 2019, *L'Acadie Nouvelle*<sup>11</sup> lance un cri du cœur face à ses grands défis financiers. Le président du conseil d'administration des Éditions de l'Acadie affirme en entrevue que son journal est aussi vulnérable que tous les autres, « mais, en étant le seul quotidien dans un milieu minoritaire, ça demandait un cri d'alarme » (dans Landry 2019, p. 1). En 2020, plusieurs journaux acadiens annoncent que la COVID-19 les oblige à faire des sacrifices : certains mettent fin à leur édition papier, d'autres réduisent les heures de travail de leurs employés (St-Pierre, 2020). Nous pouvons facilement imaginer que ces défis ont des incidences sur la façon dont les journalistes en Acadie exercent leur travail au quotidien.

Champagne (1995) identifie trois grands thèmes concernant la déontologie journalistique et ses défis. Sa publication remonte aux années 1990, mais elle nous semble néanmoins transversale. Nous faisons référence à ce cadre conceptuel, au cours des prochains paragraphes, pour explorer notre hypothèse selon laquelle il s'agit du contexte de mutation

---

<sup>11</sup> *L'Acadie Nouvelle* constitue le seul quotidien indépendant au Nouveau-Brunswick. Les autres appartiennent à Brunswick News, propriété de J.K. Irving. Cette compagnie a déjà le monopole de toute la presse écrite anglophone au Nouveau-Brunswick et est actuellement propriétaire de tous les hebdomadaires régionaux francophones de cette province, sauf un (Rousselle, 2009).

médiatique — et de l'économie politique, en toile de fond — qui a accentué les insatisfactions des organisateurs et non leur conception des rôles journalistiques.

### 1. L'inquiétude quant aux considérations économiques

Selon Champagne (1995), la contradiction majeure qui habite le fonctionnement du champ journalistique réside dans le fait que « les pratiques journalistiques les plus conformes aux attentes des chartes du journalisme sont loin d'être toujours les plus économiquement rentables » (p. 219). Dans le cas des Jeux, nous avons observé la frustration des organisateurs liés aux titres choisis par les journalistes et leurs éditeurs. Les 130 millions de dollars étaient souvent qualifiés et mis de l'avant alors qu'il s'agissait du scénario le moins probable, selon les organisateurs à qui nous avons parlé. Ces doléances des organisateurs sont a priori sensées. Aubenas et Benazayag (1999) croient que les journalistes se laissent souvent porter par l'incroyable nouveauté, « ils empilent des chiffres "inouïs". Leur reportage s'inscrit dans le registre du "toujours plus" et du "jamais vu", d'une course à la surenchère » (p. 56). Un de nos participants journalistes avait d'ailleurs reconnu l'importance de choisir des titres accrocheurs en justifiant qu'il devait rivaliser au quotidien contre des contenus forts divertissants sur les réseaux sociaux. Les journalistes doivent, plus que jamais, choquer, séduire, faire vivre des émotions à leurs sources. Ce type de journalisme s'apparente à celui du divertissement. Selon Bernier (2021), les journalisms de divertissement « visent davantage à satisfaire la curiosité et les intérêts ludiques des publics, plutôt que d'œuvrer au service public » (p. 101). Selon le chercheur,

par sa nature attrayante, le divertissement comme fonction journalistique favorise la rentabilité du média.

## 2. L'impact que les moyens modernes de communication ont sur le grand public

Comme le disent Aubenas et Benasayag (1999), « La presse parle de ce dont le public parle. Et le public parle de ce dont la presse parle » (p. 7). Ce constat n'est pas anodin dans le cadre de notre recherche. En fait, il s'avère que presque tous nos participants ont fait la mention de la place de l'opinion publique dans le dossier des Jeux. Effectivement, les témoignages ont révélé que les membres du public, en l'occurrence les francophones du Nouveau-Brunswick, ont largement participé au débat sur les 130 millions de dollars. En fait, depuis l'émergence des médias sociaux, le public prend une place importante dans l'espace public à un point tel que ce groupe d'acteurs porte maintenant un nom : « le 5<sup>e</sup> pouvoir »<sup>12</sup>. Selon Bernier (2016), ce nouveau joueur arrive souvent armé de revendications et il devient bien difficile pour les journalistes de l'ignorer en raison des plateformes numériques qui libèrent la parole. Hall (1994) avait articulé une vérité qui nous paraît toujours pertinente : les usagers des médias ne se contentent pas de recevoir passivement les messages médiatiques.

Dans le cas des Jeux, le 5<sup>e</sup> pouvoir s'est clairement positionné contre la tenue de l'événement suite à la publication du premier article sur la hausse budgétaire à prévoir.

---

<sup>12</sup> Les journalistes ont souvent été décrits comme les acteurs du 4<sup>e</sup> pouvoir. L'ère numérique a fait naître le 5<sup>e</sup> pouvoir, les citoyens (Bernier, 2016, 2017).

Plusieurs de nos intervenants ont été surpris de voir à quel point les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter regorgeaient de commentaires d'indignation du public quant à la facture trop élevée des Jeux. À la lumière du contexte d'économie politique, nous croyons que les réactions du public n'ont pas été insignifiantes aux yeux des journalistes et ont alimenté le débat dans les médias. Par ailleurs, le ton de la couverture des journalistes a probablement, en partie, déterminé l'attitude du public.

3. L'accélération dans le travail journalistique qui tient à l'intensification de la concurrence et à la rapidité des techniques de communication

Champagne (1995) explique que les progrès technologiques conduisent maintenant les journalistes des médias à travailler dans l'urgence, à « faire de plus en plus de l'information “ en direct ” et “ en temps réel” » (p. 221). D'autres auteurs ont ensuite affirmé que la première difficulté que rencontrent les journalistes dans l'exercice de leur mission c'est la contrainte du temps (Ferenzi, 2007; Sormay, 1990). « Liée aux exigences techniques des médias, cette contrainte se trouve amplifiée par la concurrence entre les médias et le “ syndrome du scoop ” : il faut diffuser tout ce que les autres diffuseront, mais de préférence avant eux » (Sormany, 1990, p. 38). Selon l'auteur, cette tendance fait passer le spectacle avant le contenu. Ce constat nous amène à soulever le silence des organisateurs qui, à notre avis, n'a pas joué en leur faveur et a accentué la façon dont s'est présentée la couverture médiatique de leur événement.

Les journalistes interviewés ont critiqué les organisateurs pour avoir, selon eux, « très mal » communiqué. Faute de réponse à leurs demandes d’entrevue, et contraints à de courts délais, ces professionnels de l’information ont dû prioriser un autre angle que celui qui aurait plu aux organisateurs. En fait, la parole était souvent donnée à des représentants du nouveau gouvernement conservateur du Nouveau-Brunswick qui, selon nos intervenants, ne voyait pas l’attrait d’organiser un événement comme les Jeux de la Francophonie. Si les organisateurs avaient été plus rapides et assidus dans leurs réponses destinées aux médias, les journalistes auraient peut-être plus facilement fait preuve d’équilibre dans leur couverture.

D’autre part, il faut dire que la rapidité à laquelle nous faisons allusion ne tient pas seulement au travail des journalistes, mais aussi à la vitesse où on s’arrête sur une information. Dans cette mer de nouvelles, le temps consacré à la lecture d’un texte se voit de plus en plus restreint. Rares sont ceux qui lisent un article au complet (Rayner et coll., 2016). Les journalistes doivent ainsi hiérarchiser leur texte en conséquence. Nous pensons que le sensationnalisme se déploie en partie à cette étape de hiérarchisation alors que les nuances ne sont apportées qu’à la toute fin du reportage.

## CHAPITRE 6 | Conclusion

### 6.1. Rappel de la problématique

Notre recherche avait comme but de jeter un regard sur, d'une part, les rôles que se donnent les journalistes en milieu minoritaire et, d'autre part, les attentes de la communauté face ces rôles. Notre question de recherche était la suivante : *dans quelle mesure y va-t-il un écart entre les attentes du Comité organisateur des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe2021 envers le travail journalistique des médias locaux et les rôles que se sont donnés les journalistes affectés au dossier ?*

Notre étude a permis de constater que les journalistes et les organisateurs des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021 ont généralement la même conception des rôles des journalistes, mettant l'information au premier plan. En ce sens, l'écart entre la perception des deux groupes d'acteurs est considérablement moins significatif que ce à quoi nous nous attendions.

Toutefois, il appert que cette conception est loin d'être figée dans le temps et dans l'espace. Nous avons observé que divers facteurs pouvaient venir jouer dans les dynamiques pour ultimement faire basculer cette conception. Du côté des sources, tout porte à croire que le contexte politico-linguistique accentue les attentes vers un journalisme de promotion. Du côté des producteurs, le contexte de mutation des médias semble orienter ces derniers vers des pratiques qui relèvent davantage du divertissement. Le tout témoigne de l'évolution

perpétuelle des rôles journalistiques et ultimement de la difficulté grandissante d'arrimer les attentes du public aux pratiques des journalistes. C'est précisément ce que nous pensons qu'il s'est produit dans le cas des Jeux : la concurrence des médias et les impératifs économiques ont donné lieu à un type de journalisme auquel les organisateurs ne sont peut-être pas tout à fait acclimatés et auquel ils semblent s'opposer, d'où leurs réactions négatives.

À la lumière de nos entretiens semi-dirigés, on peut penser que l'intérêt de la communauté acadienne est encore être au cœur de la démarche des journalistes, mais nous avons constaté que cet intérêt n'est pas unique. Au contraire, l'intérêt financier et déontologique font également partie de l'équation. Dans l'esprit de Bernier (2021), il vaut mieux s'avouer cette coexistence à défaut d'étudier des phénomènes qui ne tiennent compte que des idéaux de la profession et qui ne reflètent pas la réalité. Mais face aux insatisfactions des sources quant aux nouvelles pratiques journalistiques, nous nous questionnons à savoir : qui donc devra s'adapter ? Est-ce au public d'apprendre à reconnaître de nouvelles approches journalistiques ? Devrions-nous intégrer le sensationnalisme dans une typologie ? Est-ce aux journalistes de résister à ces tensions malgré les conséquences qui pourraient en découler sur le plan économique ? Ces questions méritent certainement une attention particulière. D'ailleurs, il s'avère que plus le temps avance, plus les défis du métier mentionnés dans notre étude font l'objet d'études. Il est vraisemblable que cette production de connaissance permettrait à une portion de la population et des apprentis journalistes de prendre conscience des dangers du domaine pour idéalement tenter de s'en éloigner.

## **6.2. Pistes de recherches futures et limites**

En entreprenant cette recherche, nous avons comme objectif de comparer les journalistes francophones et anglophones; de vérifier dans quelle mesure la langue avait affecté leur traitement de l'information dans le dossier des Jeux de la Francophonie. À mi-chemin, nous avons en quelque sorte délaissé cet angle en raison de l'importante place que nos intervenants accordaient à d'autres thèmes comme le sensationnalisme, les impératifs économiques, la cohabitation de différents rôles journalistiques, le silence des organisateurs, etc. Cette décision fait ressortir l'essence même de la démarche inductive en recherche alors que nous avons été témoin de l'évolution de nos hypothèses. Les données récoltées lors de nos entretiens ont réellement redirigé notre recherche et son cadre théorique. En entamant notre étude, nous n'avions pas pris la mutation du travail journalistique en considération. Pourtant, en cours de route, nous nous sommes rendu compte à quel point ce phénomène est devenu central aux études médiatiques et combien il est difficile d'y fermer les yeux.

### **6.2.1. Les producteurs**

Il serait fertile de s'attarder plus rigoureusement à la question des transformations des pratiques journalistiques à l'ère numérique. À notre connaissance, aucun chercheur ne s'y est attardé dans le cas acadien. Effectivement, dans notre étude, nous avons été témoins de

phénomènes forts intéressants<sup>13</sup> qui semblaient être nouveaux en milieu minoritaire, mais qui, dans les faits, se produisent et s'étudient depuis plusieurs années déjà, dans d'autres milieux<sup>14</sup>. Ce constat confirme l'actualisation urgente qui doit être effectuée dans le champ des études sur les médias en milieu minoritaire.

Les médias acadiens sont loin d'être les seuls à vivre des problèmes (financiers, sociaux, politiques, technologiques) qui tendent à transformer les pratiques des journalistes et accentuer les contraintes. Ces changements transforment manifestement le paysage médiatique comme nous le voyons si bien aux États-Unis à l'heure actuelle<sup>15</sup>. Comment ces mutations se traduisent-elles sur le plan de la production de l'information en Acadie ? Dans quelle mesure la pression communautaire exercée sur les journalistes est-elle exacerbée par ce nouveau contexte d'interactions numériques ? Si les journalistes et leurs sources bénéficient déjà d'une forte proximité géoculturelle, les médias sociaux rapprochent-ils d'autant plus ces groupes d'acteurs dans cette conjoncture de dialogues continuels ?

---

<sup>13</sup> Parmi ces phénomènes, notons l'économie politique, les transformations du numérique et la présence beaucoup plus accrue de l'audience dans le paysage médiatique en raison des médias sociaux.

<sup>14</sup> L'arrivée de Donald J. Trump, l'essor du populisme, la popularité des réseaux sociaux et nombre d'autres facteurs, ont transformé le paysage médiatique aux États-Unis et ont accentué plusieurs phénomènes déplorables, notamment la crise de la confiance des médias (Mort, 2019) et l'émergence accrue de fausses nouvelles (McStay, 2018). Parallèlement, les impératifs financiers auxquels sont confrontés les médias donnent lieu à du contenu qui s'éloigne radicalement de l'information et se rapproche du divertissement. Le personnage qu'incarne le Président Trump cadre parfaitement les objectifs des médias. Comme le disait le républicain Trump, ce qu'il entretient avec les journalistes constitue « une relation à deux sens, mutuellement profitable... Chacun donne à l'autre ce dont il a besoin » (McStay, 2018, p. 72).

### 6.2.1. Les récepteurs

Dans une autre veine, nous avons étudié dans notre thèse les récepteurs sans toutefois mettre de l'avant la diversification grandissante des publics. Par exemple, nous n'avons pas distingué le leader institutionnel du citoyen.

Il y aurait lieu dans une recherche ultérieure de s'inspirer des analyses de Josiane Jouët et Rémy Rieffel (2013) qui proposent trois catégories de publics : les « très informés », les « informés » et les « non informés ». De quelle façon ces publics respectifs consomment-ils l'information et à quoi ressemblent leurs attentes quant au travail journalistique en Acadie?

Nous pourrions, du même coup, nous attarder à la question de l'analphabétisme en Acadie qui constitue un problème central depuis des années. Selon une enquête sur la littératie des adultes du gouvernement canadien effectuée en 2012, moins de la moitié des Néo-Brunswickois (46,5 %) avaient un niveau de littératie leur permettant de bien fonctionner dans la société (Mill, 2016). À la lumière de ces informations, une recherche traitant du rapport entre l'analphabétisme et les logiques d'usage sur les médias sociaux aurait un potentiel considérable<sup>16</sup>. En fait, cette idée nous est venue alors que nous discutons avec un journaliste dans le cadre de notre recherche. Ce dernier avait fait allusion à un thème fort intéressant qui ne cadrerait toutefois pas exactement avec les objectifs de cette thèse. Le journaliste responsable du contenu web soulignait la lourde tâche que constituait la

---

<sup>16</sup> L'alphabétisation ne comprend pas exclusivement cette capacité de savoir lire et écrire. Selon la Fondation pour l'alphabétisation des enfants canadiens, l'alphabétisation permet d'être plus compréhensif, d'avoir de l'empathie, de développer un esprit critique.

modération des commentaires sur la page Facebook de son média, dans la foulée de fausses nouvelles, commentaires haineux, théories du complot, etc. Le professionnel de l'information expliquait qu'au quotidien, il doit décider de la validité de l'opinion d'une personne. En supervisant les commentaires, ce dernier doit prendre la décision de supprimer, modifier, bannir, encourager... Il s'agit d'un travail bien plus complexe qu'on ne le pense, nous disait-il.

Cet enjeu s'ancre d'ailleurs dans l'actualité. En 2015, la CBC retire l'accès aux commentaires publics au sujet des autochtones. En 2016, des francophones au Nouveau-Brunswick exhortent le média de faire de même pour les sujets acadiens alors qu'ils font l'objet de nombreux commentaires haineux, selon des intervenants. En réponse à cette demande, le diffuseur public national anglophone décide qu'il cesse d'autoriser les commentaires anonymes en ligne. Ceux qui veulent donner leur opinion devront s'identifier. Au-delà de la notion de respect, ce débat sur les commentaires en ligne a suscité une discussion plus fondamentale sur la liberté d'expression. Si la Charte des droits et libertés d'expression garantit à tous les Canadiens une liberté d'expression, force est de se demander si nous pouvons réellement tout dire. Et si oui, à quel prix ? Qu'est-ce que la société est prête à tolérer ?

Nous pensons que jeter un regard sur ces thèmes, particulièrement en Acadie, dans ce contexte d'analphabétisme, donnerait lieu à une étude intéressante. En fonction de leur degré d'éducation, de quelle façon se manifestent les attentes des publics envers leurs médias sur les réseaux sociaux ? Quelles tendances pouvons-nous observer ?

## BIBLIOGRAPHIE

- ALTSCHULL, H. (1995). *Agents of Power: The Role of the News Media In Human Affairs*. New York: Longman.
- ANG, I. (1993). Culture et communication: Pour une critique ethnographique de la consommation des médias dans le système médiatique transnational. *Hermès, La revue*, 11-12(1), 75-93. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1993-1-page-75.html>
- ANTHEAUME, A. (2016). *Le journalisme numérique*. Presses de Sciences Po: Paris
- AUBENAS, F., & BENASAYAG, M. (1993). *La fabrication de l'information : les journalistes et l'idéologie de la communication*. Paris: Découverte.
- BAKIR, V., & McSTAY, A. (2018). Fake News and The Economy of Emotions: Problems, causes, solutions. *Digital Journalism*, 6(2), 154–175. <https://doi.org/10.1080/21670811.2017.1345645>
- BELL S., DAGGETT, C., & Labuski, C. (2020). Toward feminist energy systems: Why adding women and solar panels is not enough. *Energy Research & Social Science*, 68, 101557–. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2020.101557>

- BERNARD, J. (2005). *La théorie de la responsabilité sociale de la presse : présentation, discussion, actualisation*. Mémoire de maîtrise. Québec : Université de Sherbrooke.
- BERNIER, M-F. (2008). *Journalistes au pays de la convergence : Sérénité, malaise et détresse dans la profession*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- BERNIER, M-F. (2009a). Quelques enjeux éthiques du journalisme en milieu minoritaire canadien, *Congrès annuel de l'Association de la presse francophone*, 10 juillet 2009, Moncton. Chaire de recherche en éthique du journalisme (CREJ), <http://crej.ca/Moncton.pdf> [accédé le 26 novembre 2020]
- BERNIER, M.-F. (2009b). *Baromètre des médias 2009*, Chaire de recherche en éthique du journalisme (CREJ), <http://crej.ca/barometre2009.pdf> [accédé le 4 janvier 2021]
- BERNIER, M.-F. (2010). *Baromètre des médias 2010*, Chaire de recherche en éthique du journalisme (CREJ), <http://crej.ca/Barometre2010.pdf> [accédé le 18 janvier 2021]
- BERNIER, M. (2011). Les limites de la loyauté et de l'engagement chez les journalistes en milieu minoritaire francophone au Canada : une étude exploratoire. *Journal of Canadian Studies*, 45(3), 58–81. <https://doi.org/10.3138/jcs.45.3.58>
- BERNIER, M-F. (2014). *Éthique et déontologie du journalisme* (3e édition.). Québec : Presses de l'Université Laval.

BERNIER, M. (2017). Quand le 5e pouvoir surveille les médias et leurs journalistes. *Policy Options*. Tiré de <https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=https://www-proquest-com.proxy.bib.uottawa.ca/magazines/quand-le-5e-pouvoir-surveille-les-médias-et-leurs/docview/1870656877/se-2?accountid=14701>

BERNIER, M-F. & WATINE, T. (2019). Penser les journalismes. *Les Cahiers du journalisme* 2(3), 173-180. 10.31188/CaJsm.2(3).2019.R173

BERNIER, M. (2021). *Les journalismes. Information, persuasion, promotion, divertissement*. Les Presses de l'Université Laval. doi:10.2307/j.ctv1kbgskb.5

BLANCHOT, F. & PADIOLEAU, J. (2003). Une économie politique du travail journalistique. *Hermès, La Revue*, 1(1), 63-71. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.4267/2042/9318>

BOUTIN, G. (2018). *L'entretien de recherche qualitatif: théorie et pratique* (2e édition.). Presses de l'Université du Québec.

BRAMAN, S. (1988). Public Expectations of Media Versus Standards in Codes of Ethics, *Journalism Quarterly*, 65(1), 71-78.

BRUNS, A. (2017). *Gatewatching and news curation: Journalism, social media, and the public sphere*. Peter Lang.

- CARDON, D. (2019). La transformation numérique de l'espace public. Dans : D.Cardon, *Culture numérique* (pp. 147-151). Paris: Presses de Sciences Po
- CAREY, J. (1986). Why and How: The Dark Continent of American Journalism. *Reading the News*. New York: Pantheon.
- CARIGNAN, M. (2012). L'état de l'information locale, régionale et nationale au Québec: Le point de vue des premières nations. *Recherches amérindiennes au Québec*, 42(1), 49- 57, 98-100.
- CHAKRABORTY, A., PARANJAPE, B., KAKARLA, S., & GANGULY, N. (2016). Stop clickbait: detecting and preventing clickbaits in online news media. *Proceedings of the 2016 IEEE/ACM International Conference on Advances in Social Networks Analysis and Mining*, 9–16. <https://doi.org/10.1109/ASONAM.2016.7752207>
- CHAMPAGNE, P. (1995). La double dépendance. *Hermès*, 18(3), 215–229.
- CORMIER, M. (1996). Journaliste acadien ou Acadien journaliste ? *Égalité : revue acadienne d'analyse politique*, 39(40), 13-18.

- CORNU, D. (2013). Journalisme en ligne et éthique participative. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 15(1), 1-13. DOI : <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1073>
- CORRIVEAU, C. (2006). Informer ou défendre la cause : le dilemme de la presse franco-manitobaine. Dans M. Beauchamp, et T. Watine (Dir.), *Médias et milieux francophones* (pp.47-64), Québec : Presses de l'Université Laval.
- CHADWICK, A. (2006). *Internet politics : States, Citizens, and New Communication Technologies*. New York : Oxford University Press.
- CHRISTIAN, C., GLASSER, T., McQUAIL D., NORDENSTRENG, K., WHITE, R. (2009). *Normative theories of the media : journalism in democratic societies* . University of Illinois Press
- DAHLGREN, P. (2005). The internet, public spheres, and political communication: dispersion and deliberation. *Political Communication*, 22, 147–162.
- DEVEY, R. (2003). *Montfort et Le Droit : même combat? : objectivité journalistique et militantisme communautaire*. Ottawa : Le Nordir.

DOIRON, J.-M. (2016, 18 avril). Goliath grâce à la diplomatie. *L'Acadie Nouvelle*. Tiré de <https://www.acadienouvelle.com/actualites/2016/04/17/jeux-de-francophonie-david-a-battu-goliath-grace-a-diplomatie/>

EDDIE, M. (2011). *Médias en milieu minoritaire : les attentes et les perceptions du public de l'Acadie du Nouveau-Brunswick envers leur quotidien l'Acadie Nouvelle*. (mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa à Ottawa, Canada).

EDDIE, M., & CARDINAL, L. (2017) « Le Droit, le mouvement C'est l'temps et l'inscription de la problématique des services en français dans l'espace public ottavien (1975) », *Ottawa, lieu de vie français*, A. Gilbert et al. éd., Québec, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 349-380.

EDDIE, M., & CARDINAL, L. (2019). *Publics, espace public et problème public : une étude de cas de l'enjeu du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick de 2010 à 2016*. Université d'Ottawa.

FERENCZI, T. (2007). L'information et ses contraintes. Dans : Thomas Ferenczi éd., *Le journalisme* (pp. 7-22). Paris cedex 14, France: Presses universitaires de France

FINNEY, J. (1991). Le journal L'Évangéline et l'émergence de l'institution littéraire acadienne. *Francophonies d'Amérique*, (1), 43–55. <https://doi.org/10.7202/1004260ar>

GOIRAND, C. (2010). Mobilisations et répertoires d'action collective en Amérique latine. *Revue internationale de politique comparée*, 17(2), 7–27.  
<https://doi.org/10.3917/ripc.172.0007>

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE JOURNALISME ET L'AVENIR DE L'INFORMATION  
AU QUÉBEC (2010) *L'information au Québec : Un intérêt public*.  
[http://www.etatdelinfo.qc.ca/sites/etatdelinfo.qc.ca/files/attaches/gtjaiq\\_rapport\\_2010.pdf](http://www.etatdelinfo.qc.ca/sites/etatdelinfo.qc.ca/files/attaches/gtjaiq_rapport_2010.pdf)  
f((consulté le 18 janvier 2021).

HACKETT, R. (2006). “Is Peace Journalism Possible? Three Frameworks for Assessing Structure and Agency in News Media” *Conflict and Communication Online* 5(2), 1-13.

HALL, S. (1994). Codage/décodage. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 12(68), 27-39.

HAMELINK, C. (2000). *The ethic of Cyberspace*. Thousand Oaks, CA: Sage. Nerone, J. (1995). *Last Rights : Revisiting Four Theories of the Press*. UrbanaL University of Illinois Press.

JOUËT, J. & RIEFFEL, R. (2013). *S'informer à l'ère numérique*. Bretagne : Presses universitaires de Rennes.

KATHERINE, S., & BÉLANGER, P. (2015). *Twitter en tant que sphère publique numérique : les élections générales au Québec en 2014*. [Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa].

SMYRNAIOS, N. (2017). *Les GAFAM contre l'Internet. Une économie politique du numérique*, Paris, INA.

ST-PIERRE, R. (2020, 25 mars). Les journaux acadiens régionaux subissent les contrecoups de la crise. *Radio-Canada*, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1685453/coronavirus-crise-sante-journaux-regionaux-acadie-nouvelle-gaboteur>

SIEBERT, F., PETERSON, T., & SCHRAMM W. (19). *Four theories of the press : the authoritarian, libertarian, social responsibility and Soviet communist concepts of what the press should be and do*. University of Illinois Press.

SIMARD, A.-M., CARBASSE, R., & Université Laval. Faculté des lettres et des sciences humaines. (2020). *L'utilisation des stratégies de diffusion dans le journalisme numérique québécois : le cas du piège à clic* (dissertation). Université Laval.

LANGLOIS, S., PROULX, S. & SAUVAGEAU., F. (2020). *La confiance envers les médias d'information et les médias sociaux au Québec*. Québec : Centre d'études sur les médias.

LAFLAMME, S. (1992). Les médias en milieu minoritaire : Les rapports entre l'économie et la culture. Dans F. Harvey (Dir.), *Médias francophones hors Québec et identité - Analyses, essais et témoignages* (pp. 25-35). Québec : IQRC.

LAFLAMME, S. & BERNIER, C. (1998). *Vivre dans l'alternance linguistique: Médias, langue et littérature en Ontario français*. Sudbury : Centre FORA.

LANDRY, R. (2019, 28 juin). L'Acadie Nouvelle face aux médias sociaux : le cri du cœur d'un dirigeant. *Radio-Canada Acadie*, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1078935/problemes-financiers-acadie-nouvelle-quotidien-nouveau-brunswick>

LEBLANC, M. (2019, 17 mars). Blain Higgs, le premier ministre qui veut être PDG. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1158722/blaine-higgs-budget-analyse-compressions>

LE FLOCH, P. & SONNAC, N. *Économie de la presse à l'ère numérique*. Paris : La Découverte.

LEMAY, M. (2014). *Vortex : La vérité dans le tourbillon de l'information*. Montréal: Québec Amérique.

LINDER-RADOSH, J. (2003). Defining sensationalism in local television news. *ProQuest Dissertations Publishing*.

McLUHAN, M. (1964). *Understanding media : the extensions of man*. London : SAGE Publications.

McQUAIL, D. (1992). *Media performance: mass communication and the public interest*. Newbury Park: SAGE

MILLS, L. (2016, 18 juin). Littératie au N.-B. : un rapport recommande de commencer dès le plus jeune âge. *Radio-Canada*: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/786653/litteracie-nouveau-brunswick-rapport-enfants-analphabetisme-acadie>

MORLEY, D. (1993). La reception des travaux sur la réception. Retour sur « Lerepublic de Nationwide ». *Hermès* (pp. 11-12). Paris : CNRS Éditions.

McGONAGLE, T., & MORNING, T. (2010). Minorities and the Media: Present, Probing and Pressing Questions. *European Yearbook of Minority Issues*, 9, 369–376.

MORT, S. (2018). Les médias d'information américains à l'épreuve du populisme autoritaire de l'Administration Trump. *Politique américaine*, 2(2), 71-104. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/polam.031.0071>

MORT, S. (2019). Entrechoquements axiologiques et sentiment de « frustration relative » : l'expression publique de la colère anti-médias des partisans de Donald J. Trump pendant

la campagne présidentielle de 2016. *Politique américaine*, 1(1), 153-186. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/polam.032.0153>

NADEAU, J.-M. (1996). Journalisme et militantisme, *Égalité : revue acadienne d'analyse politique, Printemps-automne*, 39(40), 81-90

OIF. (2017). 9<sup>e</sup> édition des Jeux de la Francophonie Canada. Tiré de [https://www.jeux.francophonie.org/sites/default/files/public/wysiwyg/d-presse-novembre\\_4.pdf](https://www.jeux.francophonie.org/sites/default/files/public/wysiwyg/d-presse-novembre_4.pdf)

OSTINI, O. (2002). Beyond the Four Theories of the Press: A New Model of National Media Systems. *Mass Communication & Society*, 5(1), 41–56. [https://doi.org/10.1207/s15327825mcs0501\\_4](https://doi.org/10.1207/s15327825mcs0501_4)

PAILLÉ, P. & MUCCHIELLI, A. (2012). Chapitre 11 - L'analyse thématique. Dans : P. Paillé & A. Mucchielli (Dir), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 231-314). Paris: Armand Colin. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/arco.paill.2012.01.0231>

PAPILLON, F. & BEAUCHAMP, M. (2006). Le point de vue des sources au regard de la pratique journalistique en Ontario français. Dans M. Beauchamp, et T. Watine (Dir.), *Médias et milieux francophones* (pp. 65-89), Québec : Presses de l'Université Laval.

PAQUET, M. (2006). Contrat de communication et usage du passé : le cas de Radio-Canada Atlantique. Dans M. Beauchamp, et T. Watine (Dir.), *Médias et milieux francophones* (pp. 173-196), Québec : Presses de l'Université Laval.

PHILLIPS, W. & MILNER R. M. (2021). *You are here: A field guide for polarized speech, conspiracy theories, and our polluted media landscape*. Cambridge: The MIT Press.

RAICHE, M. (1992). La presse francophone hors Québec : une analyse de son contexte et de son contenu. Dans F. Harvey (Dir.), *Médias francophones hors Québec et identité - Analyses, essais et témoignages* (pp. 59-74). Québec : IQRC.

RAYNAULD, R., RICHEZ, E., WOJCIK, S. (2020). Les groupes minoritaires et/ou marginalisés à l'ère numérique. *Terminal*, (127). Tiré de <https://journals.openedition.org/terminal/5656#quotation>

RAYNER, K., SCHOTTER, E., MASSON, M., POTTER, M., & TREIMAN, R. (2016). So Much to Read, So Little Time: How Do We Read, and Can Speed Reading Help? *Psychological Science in the Public Interest*, 17(1), 4–34. <https://doi.org/10.1177/1529100615623267>

RINGOOT R., & ROCHARD, Y. (2005). Proximité éditoriale : normes et usages des genres journalistiques. *Mots. Les langages du politique*, 2005(77), 77-90. 10.4000/mots.162

ROLLWAGEN, H., SHAPIRO, I., BONIN-LABELLE, G., FITZGERALD L., & TREMBLAY, L. (2019). Just Who Do Canadian Journalists Think They Are? Political Role Conceptions in Global and Historical Perspective. *Canadian Journal of Political Science*, 52(3), 461–477.

ROUSSELLE, S. (2009, 12 août). Vers une concentration de la presse en Acadie ? *Le Devoir*: <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/262539/vers-une-concentration-de-la-presse-en-acadie>

RUELLAN, D. (1993). *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*. Presses universitaires de Grenoble.

SHANNON, C. (1948). A mathematical theory of communication. *The Bell System Technical Journal*, 27(4), 623-656.

SORMANY, P. (2011). *Le métier de journaliste guide des outils et des pratiques du journalisme au Québec* (3e éd. rev. et mise à jour). Montréal : Boréal.

STATISTIQUE CANADA (2016). Statistiques sur les langues officielles au Canada. Page consultée le 27 octobre 2020 au <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/statistique.html>

TICHENOR, P., OLEIN, C., HARRISON, A., & DONOHUE, G. (1970). Mass Communication Systems and Communication Accuracy in Science News Reporting. *Journalism Quarterly*, 47(4), 673–.

TOCQUEVILLE A. (1835). *De la démocratie en Amérique. In Making of the Modern World* (Vol. 2). Librairie de C. Gosselin.

WATINE Thierry (1993). *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire : la sélection et la mise en valeur des nouvelles en Acadie*, Thèse de doctorat, Lille, Université de Lille III.

WATINE, T. & BEAUCHAMP, M. (1996). « La nouvelle responsabilité sociale des médias et des journalistes », *Les Cahiers du journalisme*. p.142-149

ZANINETTI, J. (2013). La francophonie est-elle menacée au Canada ?. *Population & Avenir*, 711(1), 14-16. 10.3917/popav.711.001

# ANNEXES

## Annexe 1 | Texte de recrutement aux journalistes

Intitulé: Recrutement pour recherche universitaire sur les médias en milieu minoritaire

Bonjour,

Je m'appelle Annie Desjardins, et je suis étudiante à la maîtrise en communication à l'Université d'Ottawa. Je suis actuellement à la recherche de personnes évoluant dans l'univers du journalisme en Acadie.

Ma thèse de maîtrise porte les médias en milieu minoritaire. J'étudie la question par l'entremise d'une étude de cas qui porte sur les Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021.

Ma recherche se concentre sur les attentes qu'on eût les membres du Comité organisateur des Jeux de la Francophonie envers les médias locaux et la perception du rôle que devraient jouer ces professionnels de l'information.

Afin de mener cette recherche, j'ai besoin de six journalistes travaillant dans une salle de nouvelle (de *Radio-Canada Acadie*, *CBC News*, *L'Acadie Nouvelle* et de *Times & Transcript*) et ayant été affecté au dossier des Jeux de la Francophonie 2021, c'est-à-dire avoir assuré une couverture à l'écrit, à la radio ou à la télévision.

Ces personnes devront être prêtes à discuter de ces questions lors d'une entrevue individuelle d'environ 45 à 75 minutes.

Accepteriez-vous de faire partie de cette recherche à titre de participant(e) ?

Merci de bien vouloir me confirmer par courriel ou par téléphone votre intérêt pour participer à cette étude (voir coordonnées plus bas).

Entre-temps, je vous invite à prendre connaissance du formulaire de consentement.

Il détaille les objectifs du projet, la participation demandée, ainsi quelques mesures prises pour assurer l'anonymat de chaque participant et la confidentialité des données.

N.B. Ce formulaire doit être rempli en ligne. Vous n'avez pas à me renvoyer une quelconque version papier de celui-ci.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez la moindre question.

## **Annexe 2 | Texte de recrutement aux organisateurs**

Intitulé: Recrutement pour recherche universitaire sur les médias en milieu minoritaire

Bonjour,

Je m'appelle Annie Desjardins, et je suis étudiante à la maîtrise en communication à l'Université d'Ottawa. Je suis actuellement à la recherche de personnes impliquées dans l'organisation des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021.

Ma thèse porte les médias en milieu minoritaire. J'étudie la question par l'entremise d'une étude de cas qui porte sur les Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021.

Ma recherche se concentre sur les attentes qu'on eût les membres du Comité organisateur de cet événement envers les médias locaux et les rôles que se donner les professionnels de l'information dans ce dossier.

Afin de mener cette recherche, j'ai besoin de six personnes impliquées dans l'organisation de cet événement (employés ou membres du Conseil d'administration) qui seraient prêtes à discuter de ces questions lors d'une entrevue d'environ 45 à 75 minutes.

Accepteriez-vous de faire partie de cette recherche à titre de participant(e) ?

Si vous acceptez, un courriel vous indiquant l'issue du processus vous sera acheminé. Merci de bien vouloir me confirmer par courriel ou par téléphone votre intérêt pour participer à cette étude (voir coordonnées plus bas).

Entre-temps, je vous invite à prendre connaissance du formulaire de consentement.

Il détaille les objectifs du projet, la participation demandée, ainsi quelques mesures prises pour assurer l'anonymat de chaque participant et la confidentialité des données.

N.B. Ce formulaire doit être rempli en ligne. Vous n'avez pas à me renvoyer une quelconque version papier de celui-ci.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez la moindre question.

### **Annexe 3 | Formulaire de consentement**

Projet de maîtrise : Les attentes des organisateurs des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021 envers le travail des médias de Moncton au Nouveau-Brunswick et la perception des rôles de leurs journalistes

Je suis invité(e) à participer à la recherche nommée ci-haut qui est menée par l'étudiante Annie Desjardins et son superviseur Marc-François Bernier.

Le but de cette recherche est de documenter et de mieux comprendre les attentes des membres du Comité organisateur des Jeux de la Francophonie Moncton- Dieppe 2021 envers le rôle que devraient jouer les journalistes locaux et la perception des rôles de ces professionnels de l'information.

Ma participation consistera essentiellement à prendre part à une entrevue enregistrée durant laquelle je devrai répondre à des questions. L'entrevue aura lieu en une seule séance, qui sera d'une durée de 45 à 75 minutes au mois de février. L'heure et la date de l'entrevue seront à ma discrétion. En conformité avec les lignes directrices pour la recherche avec des êtres humains durant la COVID- 19, la discussion aura lieu sur la plateforme virtuelle Microsoft Teams.

Ma participation à cette recherche me permettra de participer à une discussion sur les médias en milieu minoritaire qui enrichira mes connaissances et mes horizons et aura également pour effet d'aider à l'avancement des savoirs dans ce domaine.

De plus, j'ai l'assurance que mon identité et toute information qui pourrait permettre de m'identifier ne seront pas divulguées dans la thèse ou toute autre publication. Je m'attends à ce que le contenu ne soit utilisé que dans le cadre du projet de thèse de maîtrise de l'étudiante diplômée ou dans d'autres publications en lien avec ce projet (ex. : article scientifique). Lors de l'écriture de la thèse, si je suis cité(e), cela sera fait de façon anonyme. Toute information pouvant m'identifier sera enlevée ou modifiée et le contenu des citations ne sera pas révélateur de mon identité. En participant à une entrevue en ligne ou au téléphone, il est possible que quelqu'un de mon entourage entende mes propos. Il est donc important que je planifie bien la tenue de l'entrevue dans un endroit qui m'assure un minimum d'intimité.

Je ne recevrai pas une copie des résultats de l'étude, je serai avisé lorsque la thèse de maîtrise sera publiée pour consultation libre.

Les données recueillies seront conservées de façon sécuritaire dans le bureau du superviseur ou de l'étudiante diplômée. Seule l'étudiante diplômée et son superviseur auront accès à ces données. Elles seront conservées pendant 5 ans et détruites par la suite.

Pour ma participation, je ne reçois aucun dédommagement monétaire.

Ma participation à la recherche est volontaire et je suis libre de me retirer en tout temps, et/ou de refuser de répondre à certaines questions, sans subir de conséquences négatives. Si je choisis de me retirer de l'étude, les données que j'ai divulguées dans mon entretien seront détruites et non utilisées, si tel est mon souhait.

**Acceptation: J'accepte de participer à cette recherche menée par Annie Desjardins, étudiante diplômée de l'Université d'Ottawa supervisée par Marc-François Bernier.**

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, je peux communiquer avec le chercheur ou son superviseur.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387 ou [ethics@uottawa.ca](mailto:ethics@uottawa.ca).

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que je peux garder.

## **Annexe 4 | Guide d'entretien pour journalistes**

*Présentation* : je m'appelle Annie Desjardins.

*Remerciement* : J'aimerais d'abord vous remercier d'avoir répondu à l'appel et d'être présent(e).

*Présentation de l'étude* : Le but de l'étude est de mieux comprendre les attentes des organisateurs des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021 envers les médias locaux et les perceptions des rôles de leurs journalistes. Les questions auront trait à votre degré de satisfaction, la façon dont vous percevez ses professionnels de l'information et quel rôle ils devraient jouer, et ainsi de suite.

*Enregistreuse* : Il y a une enregistreuse sur la table, qui me permettra de réécouter notre discussion et retranscrire tout ce qui a été dit autour de la table.

*Déroulement* : Comme vous avez pu le lire dans le formulaire de consentement, aucun d'entre vous ne sera identifié dans la thèse. Seuls mon superviseur et moi aurons accès à l'enregistrement du groupe de discussion. Si vous avez des questions concernant le formulaire de consentement, nous pouvons en discuter maintenant. Nous allons être ici pour environ 60 mins. J'ai 7 ou 8 questions à vous poser, des questions assez larges dont le but est de provoquer une discussion.

Lorsque vous répondez aux questions, la première chose que vous devez savoir, c'est qu'il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse. Je suis ici pour savoir ce que vous pensez et vous avez le droit à votre opinion. Il est également possible que je doive vous interrompre, ou qu'au contraire, je vous demande d'élaborer votre opinion ou de me donner un exemple.

### **Présentation de l'intervenant(e)**

Avant de poser ma première question, j'aimerais que vous vous présentiez. Veuillez dire votre prénom, quelle ville/village vous habitez, le médias pour qui vous travaillez et le poste que vous occupez.

### **Rôles des journalistes**

Quel est le ou les rôle(s) d'un média en milieu minoritaire et ce(s) rôle(s) diffère(ent)-t-il(s) de celui ou ceux d'un média en milieu majoritaire?

Ces rôles restent-ils toujours les mêmes, peu importe la couverture que vous effectuez ? Si non, quels genres d'éléments viennent faire évoluer ces rôles ?

Quel(s) rôle(s) vous êtes-vous donné dans le dossier des Jeux ? Ces rôles ont-ils changé en cours de route ?

### **Attentes et pression**

Vos publics ont-ils des attentes envers votre média? Quelles sont-elles ?

Comment êtes-vous sensibilisés aux attentes des publics et comment cela influence votre travail quotidien?

À quels genres de pressions font face les journalistes en milieu minoritaire?

Des sources estiment que vous les avez mal servies; que vous avez nui à leur événement...  
Comment percevez-vous cela ?

## **Annexe 5 | Guide d'entretien pour organisateurs**

*Présentation* : je m'appelle Annie Desjardins.

*Remerciement* : J'aimerais d'abord vous remercier d'avoir répondu à l'appel et d'être présent(e).

*Présentation de l'étude* : Le but de l'étude est de mieux comprendre les attentes des organisateurs des Jeux de la Francophonie Moncton-Dieppe 2021 envers les médias locaux et les perceptions des rôles de leurs journalistes. Les questions auront trait à votre degré de satisfaction, la façon dont vous percevez ses professionnels de l'information et quel rôle ils devraient jouer, et ainsi de suite.

*Enregistreuse* : Il y a une enregistreuse sur la table, qui me permettra de réécouter notre discussion et retranscrire tout ce qui a été dit autour de la table.

*Déroulement* : Comme vous avez pu le lire dans le formulaire de consentement, aucun d'entre vous ne sera identifié dans la thèse. Seuls mon superviseur et moi aurons accès à l'enregistrement du groupe de discussion. Si vous avez des questions concernant le formulaire de consentement, nous pouvons en discuter maintenant.

Nous allons être ici pour environ 60 minutes. J'ai 7 ou 8 questions à vous poser, des questions assez larges dont le but est de provoquer une discussion.

Lorsque vous répondez aux questions, la première chose que vous devez savoir, c'est qu'il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse. Je suis ici pour savoir ce que vous pensez et vous avez le droit à votre opinion. Il est également possible que je doive vous interrompre, ou qu'au contraire, je vous demande d'élaborer votre opinion ou de me donner un exemple.

### **Présentation de l'intervenant(e)**

Avant de poser ma première question, j'aimerais que vous vous présentiez. Veuillez dire votre prénom, quelle ville/village vous habitez, et ce que vous faites dans la vie. Parlez-moi brièvement de votre rôle au sein des Jeux

### **Travail des journalistes dans le dossier des Jeux**

Qu'avez-vous pensé de la couverture médiatique de votre événement ?

Comment était la couverture **avant** le 7 déc. (annonce des nouveaux coûts) et après ?

Pourriez-vous nous donner des exemples de couverture médiatique qui vont ont particulièrement marqué en expliquant la raison ?

Croyez-vous que les médias aient eu un rôle à jouer dans l'annulation de votre événement? Sinon, quel genre d'influence ont-ils eue ?

### **Attentes des organisateurs**

En regardant ce tableau (annexe B), quel type de journalisme ressemble le plus à celui de ceux dans votre région? (Information, persuasion, promotion divertissement).

Quel est le rôle des médias anglophones du Nouveau-Brunswick? Est-ce qu'ils ont les mêmes buts?

Est-ce que les médias francophones devraient jouer le même rôle que les médias anglophones du Nouveau-Brunswick? (Times & Transcript, Telegraph Journal, CBC, radios anglophones, etc.). Pourquoi ?

### **Remerciements**

## Annexe 6 | Certificat d'approbation éthique

31/01/2021

**Université d'Ottawa**

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

**University of Ottawa**

Office of Research Ethics and Integrity

### CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE | CERTIFICATE OF ETHICS APPROVAL

**Numéro du dossier / Ethics File Number**  
**Titre du projet / Project Title**

S-11-20-6210  
Les attentes du Comité  
organisateur des Jeux de la  
Francophonie Moncton-Dieppe  
2021 envers les médias de  
Moncton au Nouveau-Brunswick  
et la perception des rôles de  
leurs journalistes

**Type de projet / Project Type**

Thèse de maîtrise / Master's  
thesis

**Statut du projet / Project Status**  
**Date d'approbation (jj/mm/aaaa) / Approval Date (dd/mm/yyyy)**  
**Date d'expiration (jj/mm/aaaa) / Expiry Date (dd/mm/yyyy)**

Approuvé / Approved  
31/01/2021  
30/01/2022

#### Équipe de recherche / Research Team

<b>Chercheur / Researcher</b>	<b>Affiliation</b>	<b>Role</b>
Annie DESJARDINS	Département de communication / Department of Communication	Chercheur Principal / Principal Investigator
Marc-François BERNIER	Département de communication / Department of Communication	Superviseur / Supervisor

**Conditions spéciales ou commentaires / Special conditions or comments**

550, rue Cumberland, pièce 154 550 Cumberland Street, Room 154  
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • [ethique@uOttawa.ca](mailto:ethique@uOttawa.ca) / [ethics@uOttawa.ca](mailto:ethics@uOttawa.ca)  
[www.recherche.uottawa.ca/deontologie](http://www.recherche.uottawa.ca/deontologie) | [www.recherche.uottawa.ca/ethics](http://www.recherche.uottawa.ca/ethics)